



## Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

**5922<sup>e</sup>** séance

Mardi 24 juin 2008, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Khalilzad . . . . .	(États-Unis d'Amérique)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M. Kumalo
	Belgique . . . . .	M. Grauls
	Burkina Faso . . . . .	M. Kafando
	Chine . . . . .	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica . . . . .	M. Urbina
	Croatie . . . . .	M. Viločić
	Fédération de Russie . . . . .	M. Dolgov
	France . . . . .	M. Ripert
	Indonésie . . . . .	M. Natalegawa
	Italie . . . . .	M. Spatafora
	Jamahiriya arabe libyenne . . . . .	M. Ettalhi
	Panama . . . . .	M. Arias
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir John Sawers
	Viet Nam . . . . .	M. Hoang Chi Trung

### Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

08-39592 (F)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Rapports du Secrétaire général sur le Soudan**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Jan Eliasson, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Darfour.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Eliasson à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Salim Ahmed Salim, Envoyé spécial de l'Union africaine pour le Darfour.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Salim à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Au cours de la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Jan Eliasson, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Darfour, et de M. Salim Ahmed Salim, Envoyé spécial de l'Union africaine pour le Darfour.

Je donne maintenant la parole à M. Eliasson.

**M. Eliasson** (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un plaisir de prendre aujourd'hui la parole au Conseil de sécurité avec mon ami et collègue Salim Ahmed Salim, Envoyé spécial de l'Union africaine pour le Darfour. Comme les membres du Conseil le savent peut-être, nous avons également présenté ensemble un exposé au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine le 12 juin, à Addis-Abeba. Le fait que nous présentions ces exposés ensemble illustre la coopération de plus en plus étroite qui existe

entre l'ONU et l'Union africaine, dans l'esprit du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

Le Darfour en est un parfait exemple. La complexité et l'ampleur du conflit rendent de plus en plus essentiel de renforcer la collaboration régionale et internationale. La visite effectuée par le Conseil de sécurité dans plusieurs États africains, dont le Soudan, il y a trois semaines seulement, est une indication manifeste de cette dimension de plus en plus importante des relations internationales.

Aujourd'hui, je vais présenter une vue d'ensemble du processus politique et de la quête de la paix au Darfour. Comme les membres s'en souviendront, en novembre 2006, pendant les consultations de haut niveau sur le Darfour qui se sont tenues à Addis-Abeba, un appel unanime a été lancé à une reprise du processus politique. L'Accord de paix pour le Darfour de 2006 n'a été ni bien reçu ni accepté par une majorité des Darfouriens. Il était d'autre part visiblement nécessaire de rallier les divers mouvements non signataires et de préparer les parties à des pourparlers de fond. À cette fin, en décembre 2006, M. Salim et moi-même avons été nommés Envoyés spéciaux.

Au cours du premier exposé que j'ai présenté à ce Conseil en mars 2007, j'ai signalé qu'après quatre années de conflit et de souffrances au Darfour, il régnait parmi toutes les parties une fatigue profonde et une grande frustration. J'ai ajouté cependant que certaines voix se faisaient entendre qui préconisaient le statu quo ou une solution militaire. En outre, j'ai exprimé ma préoccupation face à la gravité de la situation humanitaire et des conditions de sécurité sur le terrain.

Pourtant, à ce moment-là, M. Salim et moi-même avons le sentiment qu'il existait une occasion à saisir, une possibilité de dialogue entre les parties. Nous avons remarqué que celles-ci semblaient disposées à s'engager dans un processus politique. Les conditions sur les fronts national et international semblaient relativement favorables à ce moment-là. Tout se mettait en place en vue du déploiement d'une opération de maintien de la paix conjointe de l'ONU et de l'Union africaine. Au cours de cette période, nous avons élaboré la feuille de route pour le processus politique, présentée à ce conseil en juin 2007. L'objectif visé était d'organiser des pourparlers de fond avant la fin de l'été dernier.

Au cours des 18 derniers mois, M. Salim et moi-même avons exhorté les parties à prouver le sérieux de leurs intentions, notamment en améliorant les conditions de sécurité et la situation humanitaire. Il fallait établir la confiance et créer un environnement propice à des pourparlers de paix. Nous nous sommes rendus à de nombreuses reprises dans les zones du Darfour contrôlées par divers mouvements et en divers lieux de la région, et avons exhorté les mouvements à parvenir à une cohésion interne. Nous les avons instamment engagés à adopter une approche au cas par cas et à mettre l'accent sur les préoccupations communes dans les domaines du partage du pouvoir, du partage des richesses et de la sécurité. Nous leur avons fortement conseillé de venir à la table des négociations après avoir unifié leurs positions.

À Khartoum et à Juba, nous avons rencontré à plusieurs reprises des responsables du Gouvernement d'unité nationale, et les avons exhortés à se montrer prêts et à faire des compromis afin d'accélérer le processus politique. Nous leur avons demandé de faire montre de retenue sur les plans politique et militaire. Nous les avons également invités à examiner avec nous la façon dont les questions de partage du pouvoir et des richesses et les questions de sécurité pouvaient être abordées au cours des pourparlers.

Pendant tout ce temps, nous nous sommes rendus dans des camps de réfugiés et de personnes déplacées surpeuplés sur le terrain. Nous nous sommes assis sous les arbres avec les chefs coutumiers et nous avons traversé un grand nombre de marchés locaux désespérément vides. Nous avons vu de nos propres yeux et avons senti avec nos propres cœurs la raison pour laquelle tant de gens ont l'impression que le Darfour est oublié et abandonné. Nous avons transmis le même message à tous ceux que nous avons rencontrés et ils nous ont tous fait la même réponse, à savoir qu'il était temps de lancer un véritable processus de paix qui mettrait fin aux souffrances, fin à l'exclusion politique, fin aux inégalités socioéconomiques et fin au climat d'insécurité et de peur qui règne aujourd'hui au Darfour.

L'été dernier, l'atmosphère était positive. Le Conseil de sécurité avait adopté la résolution 1769 (2007) et, depuis quatre mois, on n'avait rapporté aucune violation du cessez-le-feu. La plupart des mouvements avaient indiqué qu'ils étaient prêts à ouvrir des négociations d'ici à la fin de l'été. En dépit de la fragmentation continue de ces mouvements, des progrès avaient été réalisés, notamment à Arusha

(Tanzanie) en août 2007, lorsque les principaux chefs de ces mouvements avaient convenu d'une plate-forme commune pour les pourparlers.

Sur la base de ces faits nouveaux, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et le Président Konaré avaient décidé de lancer la première phase des pourparlers de paix officiels à Syrte (Libye) en octobre. Si le ton des échanges entre les parties était constructif, l'absence des principaux mouvements et d'une délégation conjointe du Gouvernement d'unité nationale ont rendu extrêmement difficile la tenue de discussions de fond. Les conditions nécessaires n'étaient pas réunies. Mais le lancement d'un processus de paix a été le catalyseur qui a permis aux mouvements d'intensifier leurs efforts d'unification, avec l'aide notamment du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) à Juba. M. Salim et moi-même avons été encouragés par le travail réalisé pour restructurer la trame embrouillée des groupes plus petits. Nous avons assisté à la naissance de cinq groupements principaux : l'Armée de libération du Soudan/Unité, le Front uni de résistance, l'Armée de libération du Soudan/Abdel Shafi, l'Armée de libération du Soudan/Abdul Wahid et le Mouvement pour la justice et l'égalité/Khalil Ibrahim.

Malheureusement, la volonté manifestée par les mouvements de s'engager sur la voie de la paix n'a pas toujours été cohérente. L'Armée de libération du Soudan/Abdul Wahid continue d'exiger de difficiles conditions préalables à sa participation aux pourparlers. Le Mouvement pour la justice et l'égalité/Khalil Ibrahim a continué d'opter pour la voie militaire et s'est exposé, de ce fait, à des critiques de la part de la communauté internationale. Ces deux mouvements ont également refusé de participer aux pourparlers si ceux qu'ils appellent les « groupuscules » devaient y prendre part. Le Front uni de résistance et l'Armée de libération du Soudan/Abdel Shafi sont tout à fait ouverts à ce processus mais sont encore en train de régler des problèmes internes. L'Armée de libération du Soudan/Unité a été coopérative et a déclaré qu'elle était prête à assister aux pourparlers à n'importe quel moment.

Au début de l'automne dernier, le Mouvement pour la justice et l'égalité s'est divisé et le SPLM a suspendu sa collaboration avec le Gouvernement. Depuis lors, le climat n'a cessé de se détériorer. Les incursions et l'impasse entre le Tchad et le Soudan ont mis en relief la nécessité urgente d'établir des relations de bon voisinage entre ces deux pays. L'attaque contre

Omdurman a montré que certains croient encore à une solution militaire. La destruction de l'Abyei a mis au jour les tensions sous-jacentes entre le nord et le sud du Soudan et les conséquences de la non-application des accords. Les affrontements continus au Darfour entre les mouvements et les Forces armées soudanaises et entre les milices tribales indiquent clairement que ce conflit insoluble est encore en train d'évoluer.

À tout ceci il faut ajouter la violence continue et une situation humanitaire difficile sur le terrain. L'accès humanitaire est limité par les combats entre les mouvements et entre ces derniers et les forces armées du Gouvernement. L'accès et la sécurité ont de plus été entravés par des attaques lancées contre les travailleurs et les avoirs des organismes humanitaires, par des actes de banditisme, par des pillages et même par des enlèvements et des meurtres. Ceci a prélevé un lourd tribut sur les opérations humanitaires, notamment pour ce qui est des livraisons de vivres que le Programme alimentaire mondial (PAM) a dû considérablement réduire. Les prix élevés des produits alimentaires au niveau mondial et la venue prochaine de la saison des pluies donnent de nouvelles raisons de s'inquiéter.

La situation sécuritaire au Darfour devrait être aujourd'hui notre principal sujet de préoccupation. Conformément à notre cadre général pour la poursuite du processus, présenté ce printemps, depuis plusieurs mois, M. Salim et moi-même avons mis l'accent sur la diminution de la violence. Dans le cadre de ces efforts, nous avons eu des contacts approfondis avec les parties en vue d'organiser des consultations informelles sur la sécurité entre les mouvements et le Gouvernement soudanais en Suisse au début de ce mois. En fin de compte, le MJE et le MLS/Abdul Wahid n'ont pas accepté de tenir de telles consultations à ce stade. C'est pour cette raison, entre autres, que nous avons décidé de reporter ces rencontres. Dans l'intervalle, nous continuons à aborder la question de la sécurité avec les parties sur une base bilatérale.

Cela étant, c'est à grand regret que je dois indiquer aujourd'hui que le processus politique est actuellement dans une situation préoccupante. Depuis les pourparlers de Syrte, les parties ont refusé de tenir des pourparlers de fond. M. Salim et moi-même n'avons pas constaté une volonté véritable de la part des parties de prendre des mesures de confiance afin d'améliorer les chances de réussite des négociations. La confiance entre les parties n'a pas été établie et dans certains cas, elle est même complètement absente.

La fragmentation des mouvements continue de faire obstacle à leur cohésion et à leur volonté de mener des pourparlers. Au lieu de se rassembler autour de questions qui faciliteraient le processus et amélioreraient les conditions de vie de générations de Darfouriens, certains de ces mouvements se livrent à une lutte pour le pouvoir et à des rivalités intestines. Ils se sont surtout employés à poser des conditions à leur participation à des pourparlers et ont recouru à une rhétorique souvent éloignée de la réalité. Les mouvements les plus anciens, l'Armée de libération du Soudan/Abdul Wahid et le Mouvement pour la justice et l'égalité/Khalil Ibrahim, prétendent avoir davantage de légitimité que les autres groupes. En conséquence, selon moi, ils doivent assumer leurs responsabilités, jouer un rôle moteur et promouvoir la coopération avec les autres mouvements.

Dans le même temps, nous devons reconnaître que tous ces mouvements n'ont aucune confiance véritable dans le Gouvernement soudanais. Ils ont de sérieux doutes quant au fait qu'un accord de paix sera appliqué de manière équitable. Pour eux, la manière dont l'Accord de paix global et l'Accord de paix pour le Darfour ont été appliqués leur donne toutes les raisons de ne pas s'asseoir à la table des négociations. La poursuite des attaques contre les civils et les réinstallations sur des terres appartenant à des personnes qui languissent actuellement dans des camps n'encouragent pas un climat de confiance. Nous ne devons pas oublier que c'est avant tout le Gouvernement soudanais qui a les ressources et la responsabilité d'assurer la protection, la prospérité et des conditions de vie dignes pour toutes les populations du Darfour et du Soudan.

M. Salim et moi-même avons donc demandé à plusieurs reprises au Gouvernement de faire preuve de la plus grande retenue et de bonne volonté sur les points clés du conflit, afin d'apporter dans les faits la preuve de son attachement à une solution politique. De plus, pour que la confiance soit instaurée, qu'un processus politique crédible soit possible et que la réconciliation ait bien lieu, le respect des droits de l'homme et de l'état de droit est crucial.

Je me demande souvent pourquoi le conflit au Darfour est si difficile à régler. Je suis parvenu à la conclusion que c'est parce qu'il exige une action harmonieuse et simultanée à quatre niveaux : la communauté internationale; les partenaires régionaux; le Gouvernement d'unité nationale soudanais; et, enfin, les mouvements présents au Darfour. Or, au fil du

temps et à divers degrés, cette harmonie a cruellement fait défaut.

Il est désormais crucial que les acteurs influents de la communauté internationale envisagent et analysent les avantages comparatifs qu'ils ont chacun par rapport aux parties et à la région. Pour avancer, nous devons tous assumer nos responsabilités. Une division du travail beaucoup plus efficace est indispensable pour régler cette crise. Il faut d'urgence que des acteurs extérieurs – les organisations internationales, les États Membres et surtout les membres du Conseil – usent ensemble de leur influence et fassent pression sur les parties au plan bilatéral pour faire cesser les hostilités et avancer sur la voie de la paix. Une réunion internationale de haut niveau, si elle est bien préparée, pourrait jouer un rôle positif de catalyseur à cet égard.

Pour réussir, nous devons également aborder la question du Darfour sous l'angle plus large du Soudan, puis dans son ensemble, ainsi que de la région. Ce faisant, nous devons avoir les considérations suivantes à l'esprit.

Premièrement, à l'évidence la mise en œuvre de l'Accord de paix global a de vastes incidences pour le Darfour. Cela est vrai s'agissant de la confiance, mais également pour ce qui est des futurs accords sur le partage du pouvoir au Darfour et au Soudan.

Deuxièmement, il n'y aura pas de paix au Darfour sans la normalisation des relations entre le Soudan et le Tchad. Des efforts concertés sont nécessaires pour faire pression sur ces deux pays et les aider à rétablir la sécurité et à honorer les accords existants, dont l'Accord de Dakar qui est le plus récent.

Troisièmement, la paix nécessitera de la volonté politique et que les parties soient disposées à faire des compromis. Elle exige également que les acteurs clefs aux niveaux international et régional trouvent des mesures incitatives et dissuasives plus crédibles aux plans diplomatique, financier et socioéconomique, y compris avec la mise en œuvre de programmes de redressement là où les conditions sont stables.

Quatrièmement, le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) doit être plus rapide et plus efficace. La mise en œuvre de la résolution 1769 (2007) est déterminante pour la crédibilité de la communauté internationale et du Conseil ainsi que pour la sécurité et le bien-être de la population du Darfour. La

communauté internationale s'est montrée solidaire avec le Darfour en envoyant à la MINUAD des hommes et des femmes de courage originaires de nombreux pays. Dans le même temps, choisir minutieusement les nationalités qui conviennent à une opération de maintien de la paix donnée n'est guère conforme à l'esprit de la Charte des Nations Unies et complique le processus de paix.

Cinquièmement, la recherche de la paix sera toujours entravée par la présence d'armes en abondance. Des efforts plus efficaces doivent être entrepris pour mettre un terme aux flux d'armes vers le Darfour, conformément à l'embargo de l'ONU.

Enfin, la population du Darfour doit être associée de manière bien plus active au processus. Les femmes et les enfants souffrant le plus, nous ne devons pas oublier la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Les citoyens ordinaires et les personnes déplacées ont supporté un lourd fardeau et ont déjà payé un lourd tribut. Tout accord futur restera lettre morte si la société civile, les chefs traditionnels et les représentants des communautés déplacées n'ont pas l'assurance que leur voix est entendue. Leurs intérêts – et pas uniquement ceux des personnes qui ont pris les armes – doivent être respectés. À cet égard, M. Salim et moi-même nous félicitons que le Gouvernement se soit récemment engagé en faveur de la participation accrue de la société civile au Darfour.

Je voudrais terminer en faisant part de certaines réflexions personnelles. Je cite souvent ce vieux proverbe suédois qui dit que si l'on peut amener un cheval à l'abreuvoir, l'on ne peut en revanche le forcer à boire. Dans le cas du Darfour, plusieurs raisons nous laissent désormais sérieusement douter de la volonté des parties de s'asseoir à la table des négociations et de faire les concessions nécessaires à la paix. M. Salim et moi-même avons essayé de notre mieux de les y aider. La nomination d'un médiateur en chef conjoint ONU-Union africaine et qui assumerait cette fonction à plein temps pour poursuivre ces efforts est aujourd'hui imminente. Son nom sera publié dès que les parties en auront été informées. M. Salim et moi-même resterons à disposition pour fournir des conseils et déployer des efforts selon que de besoin.

Toutefois la nomination d'un médiateur en chef, en soi, ne ramènera bien évidemment pas la paix au Darfour. Comme je l'ai dit, d'autres protagonistes doivent proposer à la fois des mesures d'incitation plus attrayantes et des mesures dissuasives plus crédibles

aux parties. À cet effet, il faudra peut-être que les principaux protagonistes et nous tous appréhendions la crise sous un angle différent. L'on a eu tendance à compartimenter le conflit au Darfour, sans tenir suffisamment compte de ses dimensions nationales et régionales.

Le monde extérieur, tout comme les parties, a la responsabilité de mettre fin à cette tragédie, qui risque de déchirer un grand pays africain, de gravement déstabiliser la région et de mettre en péril la paix et la sécurité internationales. Voilà plus de cinq ans que des millions de personnes endurent d'immenses souffrances. Cela ne peut tout simplement pas durer. Au Soudan, toute une nouvelle génération risque d'être condamnée à vivre dans la guerre, le désespoir et la pauvreté. La communauté internationale aurait pourtant dû tirer tous les enseignements nécessaires des autres conflits au cours desquels on a laissé les populations croupir et se radicaliser dans des camps.

C'est pourquoi nous devons d'urgence mobiliser toute l'énergie politique nécessaire au Soudan et en dehors pour, avant toute chose, arrêter l'escalade et faire cesser les hostilités, puis ensuite jeter les bases de pourparlers sérieux sur le Darfour. Mais, au bout du compte, nous n'enregistrerons aucun progrès tant que les Soudanais eux-mêmes ne montreront pas le sérieux, la volonté politique et un attachement véritable nécessaires à la paix. Ils doivent assumer leurs responsabilités et régler enfin les questions encore en suspens qui gâchent depuis si longtemps la vie des populations du Darfour et du Soudan.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Eliasson de son exposé. Je donne maintenant la parole à M. Salim.

**M. Salim** (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Je suis particulièrement heureux de le faire, Monsieur, sous votre présidence. Je suis conscient des efforts substantiels que votre pays a déployés pour mettre un terme au conflit qui sévit au Darfour et pour parvenir à un règlement juste et durable. Je suis particulièrement conscient de l'appui actif que les États-Unis et les autres partenaires internationaux apportent tant à mon collègue et ami Jan Eliasson qu'à moi-même, pour que nous nous acquitions de notre mandat en tant qu'Envoyés spéciaux de l'ONU et de l'Union africaine au Darfour.

Je n'ignore pas ce qui se passe au Conseil s'agissant de la question du Darfour. Au cours des

pourparlers de paix intersoudanais sur le conflit du Darfour, qui ont eu lieu à Abuja en 2005 et 2006, auxquels j'étais l'Envoyé spécial de l'Union africaine et le médiateur en chef et qui ont abouti à la signature de l'Accord de paix pour le Darfour, j'ai eu l'occasion d'informer le Conseil. Je le fais, cette fois-ci, de concert avec l'Envoyé spécial Eliasson, ce qui reflète notre travail d'équipe et témoigne éloquemment de la coopération croissante qui s'est établie entre l'ONU et l'Union africaine dans notre quête collective de paix, de sécurité et, plus particulièrement, de notre détermination à tous de contribuer à mettre fin au conflit tragique du Darfour. Comme l'a, à juste titre, fait observer M. Eliasson, nous avons tous les deux eu l'occasion d'informer le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à Addis-Abeba, il y a 12 jours.

Dans son exposé d'aujourd'hui, l'Envoyé spécial Eliasson vous a fait un compte rendu détaillé et minutieux de nos activités conjointes. Elles comprennent des consultations intensives, des feuilles de route, des plans, programmes et stratégies de travail que les Envoyés spéciaux, aidés par l'Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation, ont élaborés avec le plein appui des acteurs régionaux et internationaux, et qui visent à amener les parties au conflit à la table des négociations. Je souscris pleinement à ce qu'a dit M. Eliasson.

Il y a 16 mois, le Secrétaire général de l'ONU et la présidence de la Commission de l'Union africaine nous ont confié un mandat spécifique consistant à insuffler un nouvel élan au processus politique. Nous devons, en d'autres termes, créer des conditions permettant aux parties au conflit – le Gouvernement soudanais et les mouvements armés – d'entamer un dialogue politique plus inclusif qui aboutirait à un règlement politique plus acceptable, et donc plus durable, de la question du Darfour. Au cours de cette période, nous nous sommes rendus à maintes reprises au Soudan, en particulier à Khartoum, au Darfour et à Juba.

Au Darfour, nous avons passé beaucoup de temps dans diverses régions afin de rencontrer les dirigeants et les commandants des mouvements armés. Au cours de ces visites, nous nous sommes entretenus longuement avec les parties prenantes, y compris les signataires et les non-signataires de l'Accord de paix pour le Darfour, les dirigeants traditionnels, les dirigeants des partis politiques, les représentants des personnes déplacées, les organisations de la société civile, les groupes de défense des femmes et de la

jeunesse et des intellectuels. L'une des faiblesses des pourparlers de paix d'Abuja est de limiter l'ensemble du processus au Gouvernement et aux mouvements armés. Cette fois, nous étions déterminés à corriger cela en veillant à ce que la plus vaste gamme possible de parties prenantes soit associée au processus, ou au moins consultée.

À Khartoum, lors de nos consultations avec des dirigeants et des responsables du Gouvernement à divers niveaux, tout en nous félicitant de la volonté du Gouvernement d'entamer des négociations, nous les avons engagés à prendre des mesures concrètes pour apaiser les craintes et préoccupations des mouvements, qui éprouvent une très vive méfiance à l'égard du Gouvernement. Nous avons souligné le fait qu'il appartient avant tout au Gouvernement d'assurer le maintien de la sécurité et qu'il devrait donc prendre des mesures délibérées et durables pour désamorcer la violence, en faisant notamment preuve de retenue et en s'abstenant de bombardements aériens, qui ont toujours des conséquences terribles pour les civils innocents. Nous avons exhorté le Gouvernement à être plus volontariste et plus souple sur les questions fondamentales qui séparent actuellement des mouvements en ce qui concerne l'avenir du Darfour.

À Juba, nous nous sommes également entretenus à plusieurs occasions avec des dirigeants et des hauts fonctionnaires. Nous avons appuyé et encouragé leurs efforts pour promouvoir l'unité des mouvements, en premier lieu parce nous pensons que, dans le cadre du Gouvernement d'unité nationale, l'Armée populaire de libération du Soudan peut et doit jouer un rôle important et constructif pour parvenir à un règlement juste et durable de la crise au Darfour. En deuxième lieu, nous pensons que l'expérience de l'Armée populaire de libération du Soudan et ses relations historiques avec certains mouvements du Darfour les encourageraient dans le processus de négociation.

Nous avons consacré une part considérable de notre temps et de notre énergie, ainsi que des ressources limitées dont dispose l'Équipe d'appui à la médiation, à encourager et à appuyer les efforts des mouvements visant à favoriser l'unité, ou tout au moins à parvenir à des positions communes. Ce faisant, nous étions convaincus que cette unité contribuerait substantiellement au processus de paix alors qu'inversement une division continue s'opposait à la paix et la stabilité au Darfour. Dans le cadre de nos efforts et initiatives, nous avons interagi et nous sommes consultés étroitement avec les partenaires

régionaux. Nous avons également l'appui de nos partenaires internationaux.

Les consultations d'Arusha qui se sont tenues en août 2007 ont apporté une lueur d'espoir. Cet optimisme a malheureusement été balayé par la désunion qui a frappé peu de temps après la direction du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE). Après le début du Processus de Syrte en octobre dernier, et sur la base des enseignements que nous en avons tirés, qui nous ont notamment obligés à différer les pourparlers du fait de l'absence de certains acteurs clefs, on a redoublé d'efforts pour atteindre à un certain degré d'unité et de cohésion. Il faut se féliciter que cinq groupes se soient formés – au lieu de quelque 24 factions. Dans l'idéal, nous aurions aimé nous trouver dans la même situation que celle où les Pourparlers d'Abuja ont commencé, c'est-à-dire avoir pour uniques interlocuteurs le Mouvement de libération du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité. Hélas, cela reste actuellement une chimère. Il est en outre important de rappeler que les mouvements ont commencé à se diviser gravement alors que les pourparlers d'Abuja se poursuivaient encore.

On constate donc sur le terrain que la division règne toujours entre les mouvements et parfois au sein même des mouvements. Il est tout aussi triste de constater que certains des mouvements ne sont pas disposés, voire même sont réticents, non seulement à entamer des négociations de fond, mais également à prendre part à des pourparlers formels ou informels. Certains insistent sur des conditions préalables qui sont de toute évidence inacceptables, alors que certaines de leurs légitimes exigences devraient jeter la base des négociations. D'autres affirment qu'ils ont le monopole exclusif de la représentation et traitent par le mépris tous les autres mouvements. D'autres semblent défendre vigoureusement une option militaire, comme le montre l'attaque regrettable du MJE sur Omdurman, condamnée par l'ensemble de la communauté internationale.

Pour aggraver la situation, le processus de division n'a pas encore complètement cessé. En résumé, le processus politique est dans l'impasse et, comme cela a été souligné au cours de la réunion que nous avons tenue au début du mois avec des partenaires régionaux et internationaux à Genève, il est nécessaire de repenser la stratégie qui nous permettra d'aller de l'avant. Alors que le Conseil de sécurité examine ce tableau plutôt sombre et s'interroge sur la

marche à suivre, je pense qu'il est important de tenir compte des facteurs suivants, entre autres.

La préoccupation principale des Darfouriens – comme ils nous l'ont éloquentement exprimé lorsque nous nous sommes entretenus avec eux, dans les villes ou les villages, qu'ils soient placés sous l'autorité du Gouvernement ou fassent partie des bastions rebelles – est la sécurité. Il y a des combats dans lesquels sont impliqués les forces armées soudanaises et certains des mouvements. Il y a des combats entre certains mouvements eux-mêmes. Il y a la terreur que les Janjaouid continuent de semer. Il y a aussi les actes de pur banditisme et les crimes commis par certains groupes armés. Il n'est pas exagéré d'affirmer que les Darfouriens en général attendent avec impatience le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et espèrent que son plein déploiement fera une grande différence dans leurs conditions de vie. Un tel déploiement contribuera certainement à créer un climat plus favorable au lancement du processus de paix.

Il est par conséquent d'autant plus regrettable que ce déploiement soit réalisé si lentement face aux nombreuses difficultés, dues pour certaines à la position du Gouvernement soudanais sur des questions telles que la composition de la force et pour d'autres à l'absence d'action résolue de la part de la communauté internationale. Nous reconnaissons tous que ce dont le Darfour a besoin, c'est une force solide, bien équipée et disposant d'une capacité mobile suffisante. À cet égard, je pense qu'il est triste d'affirmer que nonobstant l'existence de milliers d'hélicoptères, il n'a toutefois pas encore été possible d'obtenir une vingtaine d'hélicoptères pour la MINUAD. Et pourtant, la communauté internationale dans son ensemble a lancé à plusieurs reprises un appel pour que l'on déploie rapidement une MINUAD forte.

Dans ces circonstances, nous estimons qu'il importe de veiller à ce que l'euphorie suscitée par les espoirs des habitants du Darfour ne se transforme pas en découragement. Dans le même temps, il est évident que la MINUAD ne permettra pas, seule, même si elle est pleinement déployée et qu'elle compte sur l'équipement et l'appui logistique nécessaires, d'amener la paix et la stabilité au Darfour. La Force hybride aura besoin de la coopération de toutes les parties afin de s'acquitter efficacement de ses responsabilités. Avant tout, il lui faudra une paix à maintenir; d'où l'importance cruciale du processus politique.

L'insécurité qui règne au Darfour est aggravée par la détérioration des relations déjà tendues entre le Tchad et le Soudan. Dans l'intérêt tant du peuple tchadien que du peuple soudanais, il est essentiel de normaliser cette situation. Les différents accords conclus entre les deux pays, notamment le plus récent, l'Accord de Dakar, doivent être appliqués. Il est évident que si l'on ne dissipe pas les tensions entre ces deux voisins et si l'on ne parvient pas à normaliser leurs relations, une solution durable au conflit du Darfour est inconcevable.

Les armes qui entrent au Darfour en dépit de l'existence d'un embargo sur les armes constituent une autre source de grave préoccupation, qui demande à être examinée et traitée de toute urgence. Le Conseil de sécurité doit examiner cette question et fermer les échappatoires qui pourraient exister.

Le 16 novembre 2006, une rencontre de haut niveau réunissant plusieurs États et institutions, dont des représentants du Gouvernement soudanais et les représentants des membres permanents du Conseil de sécurité, s'est tenue au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba. Cette réunion, présidée conjointement par le Secrétaire général de l'ONU d'alors, Kofi Annan, et par le Président de la Commission de l'Union africaine d'alors, le Président Alpha Oumar Konaré, a pris un certain nombre de décisions, notamment celle de relancer le processus politique et de créer une Force hybride Union africaine-ONU. Une proposition a par ailleurs été faite cette année à Genève, en juin, et a été généralement bien accueillie, à condition qu'elle soit suffisamment préparée; elle consiste à recommander qu'une réunion de haut niveau soit convoquée par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et par le Président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping, afin de tracer la voie à suivre. Il est prévu que les ministres des affaires étrangères des membres permanents du Conseil de sécurité, des représentants du Gouvernement soudanais et des partenaires régionaux et internationaux prendront part à cette réunion. Étant donné la situation qui règne au Darfour et ses conséquences pour l'ensemble du Soudan et de la région, cette proposition mérite un suivi sérieux afin de pouvoir être réalisée le plus rapidement possible. Étant donné la nécessité d'aborder la crise sous un angle nouveau, une telle réunion offrirait une occasion unique pour réfléchir, examiner la situation et prendre éventuellement des mesures.

Vu l'ampleur des défis qui se présentent, il faut à l'évidence que quelqu'un se charge du suivi de ces événements de manière quotidienne et engage les parties de manière plus régulière. C'est la raison pour laquelle Jan Eliasson et moi-même attendons avec intérêt la nomination d'un médiateur en chef conjoint UA-ONU, qui sera basé à Khartoum. Il lui faudra bénéficier de l'appui actif du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Il bénéficiera en outre certainement du plein soutien des deux Envoyés spéciaux et de l'Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation. Il aura également besoin de l'appui, plus crucial encore, du Gouvernement soudanais et des mouvements. Entre-temps, il convient de souligner la nécessité pour le Conseil de sécurité et pour le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de prendre une part active au processus et d'envoyer les signaux appropriés ainsi que des messages forts aux parties. Ils doivent encourager les partisans du processus de paix et décourager de manière concrète tous ceux qui entravent la paix.

Cela fait maintenant cinq ans que le conflit armé a éclaté au Darfour. Ces cinq ans ont été difficiles pour la population du Darfour, qui a vu des dizaines de milliers de compatriotes, notamment des épouses et des maris, des mères et des pères, des enfants et des petits-enfants tués ou mutilés, et des millions d'autres s'installer dans des camps de déplacés ou de réfugiés. Le défi que doivent relever l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine est de trouver le moyen de mettre fin à ce conflit catastrophique, tout en contribuant à une paix durable, en permettant ainsi aux habitants du Darfour de mener une vie digne, exempte de menaces constantes à leur vie. La paix, la sécurité et la stabilité au Darfour sont cruciales non seulement pour les habitants de la région occidentale du Soudan, mais aussi pour l'ensemble de ce pays, tout autant que la mise en œuvre de l'Accord de paix global l'est pour tout le pays.

Réduire la tension dans la région et promouvoir des relations normales constitue une entreprise tout aussi difficile. Le communauté internationale, et plus particulièrement les pays et institutions qui ont un avantage comparatif, devraient faire usage de leur influence auprès du Soudan et de la région pour contribuer aux efforts visant à mettre fin au conflit et faire prévaloir la paix, la sécurité et le développement. Mais cette responsabilité est en fin de compte celle du peuple soudanais.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Salim de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent prendre la parole.

**M. Ettalhi** (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je voudrais d'emblée souhaiter la bienvenue à M. Jan Eliasson et à M. Salim Ahmed Salim au Conseil et les remercier de leurs exposés. Nous apprécions beaucoup les efforts qu'ils déploient pour exécuter leurs mandats complexes et difficiles – mais nobles et ambitieux.

Il est regrettable que la situation en matière de sécurité qui règne au Darfour se soit aggravée au cours de la période à l'examen, comme l'attestent les exposés entendus ce matin, les rapports du Secrétaire général et les propos tenus par les personnes déplacées et le personnel humanitaire à la mission que le Conseil de sécurité a conduite au Darfour.

L'action militaire, le 10 mai, du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) ciblant la capitale et les violences incessantes entre des groupes tribaux, les mouvements rebelles et le Gouvernement soulignent la nécessité d'accélérer le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et de veiller à ce qu'elle dispose de capacités suffisantes pour protéger les civils, en particulier dans les camps de déplacés, ainsi que les travailleurs humanitaires. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays ne cesse d'augmenter, ce qui signifie malheureusement que de plus en plus de personnes ont besoin d'aide et de protection.

Mais le déploiement de la MINUAD a été retardé, voire perturbé, en grande partie à cause du déficit important en équipement. Par exemple, comme indiqué dans le rapport, le déploiement du premier bataillon égyptien a été retardé à cause de l'absence du matériel nécessaire. Il en va de même pour le bataillon éthiopien. Qu'elles soient égyptiennes ou éthiopiennes, ces troupes sont prêtes à être déployées au Darfour. Cependant, les camps n'étaient pas prêts à les recevoir, ce qui a ralenti leur arrivée. En outre, les contingents népalais et thaïlandais sont également arrivés en retard.

Nous avons écouté les responsables soudanais que nous avons rencontrés pendant notre visite s'exprimer sur leur coopération inconditionnelle dans le déploiement de la force hybride. Dans la mesure où le déploiement de la force hybride est avant tout dans l'intérêt du Gouvernement soudanais et, plus

généralement dans celui de la stabilité et de la paix, nous pensons que le Gouvernement soudanais constituera, avec la mission, une équipe conjointe pour résoudre toutes les difficultés qui entravent le déploiement. Les responsables soudanais ont clairement indiqué leur volonté d'utiliser les aéroports de la région du Darfour 24 heures sur 24, bien que cela implique de surmonter des difficultés techniques et de terminer les travaux inachevés dans les aéroports pour leur permettre de recevoir les aéronefs déployés pour la mission. À cet égard, le paragraphe 29 du rapport publié sous la cote S/2008/400 mérite attention. Il se lit comme suit.

« Malgré tous ces efforts, des moyens essentiels pour l'Opération font encore défaut, à savoir 18 hélicoptères de manœuvre moyens, six hélicoptères d'attaque, une unité de reconnaissance aérienne, une unité de transport moyen, une unité de transport lourd et une unité logistique multirôle. »

Malheureusement, cette mission est encore confrontée à des difficultés qui entravent son déploiement.

Nous savons tous que la réussite du déploiement de la mission hybride tient aux moyens qu'on lui donnera pour qu'elle s'acquitte de sa tâche. C'est une condition *sine qua non*, une condition préalable pour améliorer les conditions humanitaires et de sécurité au Darfour et pour améliorer les chances de réussite du processus politique.

Les participants à la réunion de Genève le 5 juin, sous la présidence des deux médiateurs, ont exprimé leur déception de voir le retard pris dans le déploiement de la force et les conséquences adverses que cela a eu sur le processus politique. Les deux médiateurs ont insisté sur ce point encore ce matin au Conseil.

Il est regrettable que, malgré les efforts accomplis en particulier par les deux Envoyés, M. Jan Eliasson et M. Salim Ahmed Salim, aucun progrès n'a été enregistré dans le processus politique; au contraire la situation s'est même détériorée. Certains mouvements rebelles refusent de se rallier au processus politique. Pire, ils veulent poursuivre la violence, bien que le Gouvernement soudanais se soit déclaré disposé à ouvrir le dialogue et se soit hâté de déclarer un cessez-le-feu unilatéral, comme cela a été signalé à l'ouverture des négociations de Syrte.

Nous pensons que ce Conseil doit prêter davantage attention au processus politique, tout en continuant à appuyer les efforts fournis par les deux Envoyés et en créant les conditions propices au lancement du processus de paix. Nous estimons que, pour cela, il faudra suivre les étapes suivantes. Premièrement, il doit y avoir une tentative de réconciliation entre le Soudan et le Tchad soutenue par les efforts du groupe de contact émanant de l'Accord de Dakar. À cet égard, je partage l'avis de M. Salim qui a évoqué l'impossibilité de parvenir à la paix au Darfour sans réconciliation entre le Soudan et le Tchad.

Deuxièmement, les personnes et les groupes qui refusent d'adhérer au processus de paix ou qui souhaitent parvenir à un cessez-le-feu avec les mesures en vigueur doivent être visés. Le Conseil a beaucoup hésité sur ce point. Certains mouvements ont même refusé de participer à des consultations portant sur la sécurité malgré les efforts des deux médiateurs internationaux et les appels précis qui leur ont été lancés. Il serait utile également pour le processus de paix d'élaborer des mesures d'incitation pour ceux qui adoptent des attitudes positives.

Troisièmement, il importe également d'accorder davantage d'attention et d'appui à la société civile et aux dirigeants traditionnels. Malheureusement, il faut admettre que les chefs des tribus ont beaucoup d'influence, une influence qui dépasse largement celle des dirigeants politiques. Nous pensons que la société civile et les chefs traditionnels sont plus enclins à instaurer la paix, la stabilité et la sécurité. C'est la réalité des sociétés tribales.

Quatrièmement, nous sommes entièrement d'accord avec les observations faites par les participants à Genève, à savoir que les armes continuent malheureusement d'entrer au Darfour. Il convient donc de résoudre ce problème le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Pour terminer, je conviens avec M. Eliasson qu'il faut un accord sur les six points qu'il a évoqués. Cela aura sans aucun doute une incidence considérable sur le processus de paix.

**Sir John Sawers** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Je tiens moi aussi à remercier vivement M. Jan Eliasson et M. Salim Ahmed Salim des efforts qu'ils ont accomplis au cours des derniers 18 mois. Leurs déclarations d'aujourd'hui avaient des relents d'un discours d'adieu, et nous nous félicitons de l'intention du Secrétaire général de nommer dans les

prochains jours un médiateur conjoint pour les Nations Unies et l'Union africaine dans un futur proche; il nous a informés hier de cette décision. Nous saluons cette décision, et nous comprenons parfaitement que le rôle des deux Envoyés spéciaux va changer quelque peu et perdre de l'importance. Après 18 mois laborieux passés dans les vignes du Darfour, à manger des raisins amers et à boire un vin imbuvable, nous comprenons parfaitement cette décision.

La visite du Conseil de sécurité, comme l'a dit mon ami l'Ambassadeur Ettlhi, a été révélatrice pour nous tous en termes des difficultés rencontrées sur le terrain au Darfour, à Khartoum et également au Tchad. Nous avons nous aussi tiré des conclusions moroses fort semblables à celles que les deux Envoyés spéciaux ont exposées au Conseil aujourd'hui. Nous avons informé le Conseil de nos conclusions, mais je pense qu'il est très frappant de constater que les six facteurs mentionnés par Jan Eliasson sont très semblables aux facteurs sur lesquels nous concentrons également nos efforts. Je voudrais examiner chacune de ces six considérations, sachant qu'elles correspondent largement à ce que M. Salim a déclaré dans son propre rapport.

Premièrement, je pense qu'il est assez juste d'aborder en premier lieu le caractère central de l'accord de paix, même dans un débat sur le Darfour. Il était très clair pour nous tous au Soudan que l'Accord de paix global était la pierre angulaire de la paix au Soudan. Si l'accord de paix s'enlise, il n'y a pas d'espoir de progrès où que ce soit, à court terme ou moyen terme. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour garder l'accord de paix sur les rails, et l'ONU peut faire davantage à cet égard. Les événements survenus à Abyei il y a seulement quelques semaines ont montré que le rôle joué par les forces des Nations Unies sur le terrain pouvait être plus actif et davantage contribuer à éviter les types d'affrontement, qui ont causé le déplacement forcé de 60 000 personnes et la démolition complète de l'une des principales villes du Sud-Soudan.

Deuxièmement, il est apparu évident en visitant le Soudan et le Tchad plusieurs jours d'affilée que les situations de l'un et l'autre côté de la frontière étaient étroitement liées. Le Conseil a condamné avec véhémence les attaques du Mouvement pour la justice et l'égalité dans la banlieue de Khartoum. Il a également condamné les attaques des rebelles tchadiens contre N'Djamena. C'est un fait que les rebelles de chaque côté sont soutenus par le

gouvernement de l'autre pays. Nous devons dire très clairement que la présence internationale sur le terrain ne peut pas être utilisée comme un bouclier derrière lequel les gouvernements de Khartoum et de N'Djamena tentent d'entraver la réalisation des objectifs du Conseil à Khartoum. De mon point de vue, l'importance que les deux envoyés spéciaux ont donnée aujourd'hui à l'objectif central d'établir des relations de bon voisinage stables entre le Soudan et le Tchad est absolument fondamentale, car, à défaut de cela, nous ne progresserons pas au Darfour.

Troisièmement, j'ai été frappé par ce que M. Eliasson a dit à propos des mesures d'incitation et de dissuasion, qu'il a déclarées manifestement insuffisantes. Cela ne signifie pas que nous devons simplement prendre davantage de sanctions, mais que nous devons examiner si les sanctions ne font pas partie des moyens à utiliser contre ceux qui font obstacle au processus de paix. Nous devons par ailleurs examiner quelles mesures d'incitation nous pouvons offrir aux deux parties pour qu'elles s'engagent dans le processus. Actuellement, elles ne sont pas suffisantes.

Quatrièmement, M. Eliasson a attiré l'attention sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Le Secrétaire général a parlé d'un objectif de déploiement de 80 % d'ici à la fin de l'année. Nous savons tous que la MINUAD a été gênée au cours de sa première année par l'écart entre les engagements pris par les parties et la réalité. La communauté internationale ne parvient pas à fournir les unités essentielles, ce dont nous devons continuer à nous occuper. Les Nations Unies ne parviennent pas à renforcer les capacités nécessaires pour recevoir les nouvelles unités sur le terrain, comme mon collègue libyen l'a expliqué. À cet égard, les Nations Unies n'ont pas fait tout ce qu'elles auraient pu. Du côté soudanais, on parle beaucoup de coopération, mais comme on le constate sur le terrain, la réalité est faite de difficultés constantes à la base et, parfois, d'obstructions. La MINUAD ne sera pas l'unique façon de résoudre ce problème au Darfour, mais sera un élément crucial de l'efficacité duquel nous devons nous assurer.

Cinquièmement, M. Eliasson a abordé la question de l'embargo sur les armes. Lorsqu'on est au Darfour, il est frappant de constater que tout voyou de la région qui dispose d'un peu d'argent peut acheter une camionnette, des grenades à tube et des fusils Kalashnikov et créer une milice. Il faut que nous prenions des mesures pour limiter la facilité d'acquérir

des armes au Darfour, si nous voulons trouver une solution à ce problème. Cela signifie que tous les membres du Conseil doivent veiller au respect de l'embargo sur les armes que nous avons imposé au Darfour et faire en sorte de ne pas vendre négligemment des armes, qui finissent toujours par arriver dans ce pays. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que des armes ne soient pas acheminées vers le Darfour. Nous devons peut-être envisager d'accroître la portée de l'embargo sur les armes, si nous voulons régler ce problème. C'est une question que nous devons examiner.

Sixièmement, M. Eliasson a attiré l'attention sur la population du Darfour. Je pense que les efforts déployés pour rassembler la société civile, les groupes communautaires, les dirigeants traditionnels et les notables tribaux au Darfour sont essentiels. Les négociations sur le Darfour sont trop souvent considérées comme des négociations entre milices, alors qu'en fin de compte, ce sont les habitants qui doivent vivre ensemble; ils ont vécu ensemble pendant des siècles et ils doivent continuer à vivre ensemble, même dans des situations stressantes. Si nous pouvons produire un accord qui vient de la base, nous aurons fait une bonne partie du travail. Le Royaume-Uni est disposé à jouer un rôle pour rassembler les parties, lorsque cela peut constituer une utile contribution.

Enfin, un facteur que M. Eliasson n'a pas mentionné est la question de l'impunité. Après notre visite au Darfour, le Conseil de sécurité s'est rendu en République démocratique du Congo, pays qui a l'expérience du problème de l'impunité. Le Président Kabila a déclaré que l'on ne pouvait ignorer la justice et, en même temps espérer une paix durable. Cela s'applique tout autant au Darfour qu'au Congo et à d'autres parties de l'Afrique.

C'est avec ces réflexions que je voulais donner à entendre que des tâches très difficiles et très sérieuses attendent le Conseil au Soudan. Cette question restera le point le plus absorbant de notre ordre du jour. Je voudrais exprimer une fois encore notre gratitude à M. Salim et à M. Eliasson pour les efforts qu'ils ont déployés au cours des 18 derniers mois pour essayer de faire avancer ce dossier, et nous sommes heureux qu'ils restent disponibles et joignables, si nous avons de nouveau besoin de leurs services à l'avenir.

**M. Kumalo** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je voudrais également

souhaiter la bienvenue aux Envoyés spéciaux, M. Jan Eliasson, dont je choisis de me rappeler son rôle en tant que Président de l'Assemblée générale, et bien entendu M. Salim Ahmed Salim, qui sera associé pour toujours à l'Organisation de l'Union africaine, connue aujourd'hui sous le nom d'Union africaine.

Je dois dire d'emblée que, pour m'être rendu au Darfour, j'admire les deux Envoyés spéciaux, qui ont pu à maintes reprises se rendre sur place pour tenter d'aider la population du Darfour. En fait, je voudrais dire que ceux qui se demandent toujours ce qui ne va pas au Darfour et ce qu'il est possible de faire devraient probablement prendre la peine d'étudier les deux déclarations prononcées aujourd'hui. Bien que nous ayons quitté le Darfour il y a un certain temps, la pensée continue de m'obséder que la population du Darfour pleure pour le Darfour. Je me demande parfois si nous pouvons réagir à ces larmes. Nous disons tous que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) doit déployer tous ses effectifs, mais nous devons également nous rendre compte que, même si la MINUAD était totalement déployée, elle ne pourrait pas remplacer le dialogue et les négociations politiques. Sans processus politique, il nous faudrait 200 000 soldats et peut-être 100 hélicoptères volant sans interruption dans les airs. Bien entendu, nous devons demander des hélicoptères, dont le Darfour a si cruellement besoin; mais sans processus politique, il faudrait que ces hélicoptères restent dans les airs 24 heures sur 24 pour rassurer la population du Darfour, qui est exposée non seulement aux éléments naturels mais également à la violence, laquelle peut venir de n'importe quelle direction et de n'importe quelle source. L'Afrique du Sud reste déterminée à tenter de trouver une solution durable à la situation du Darfour, dont l'un des piliers les plus importants est le processus politique. Nous rendons hommage au travail réalisé par MM. Eliasson et Salim pour tâcher de relancer le processus de paix.

La visite que j'ai effectuée au Soudan m'a fait une très forte impression. Avant de m'y rendre, je pensais qu'en fait, il y avait deux mouvements : le Mouvement pour la justice et l'égalité et l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA). Je pensais qu'il y avait donc ces deux mouvements et divers groupuscules liés à ceux-ci. Mais aucune de toutes les personnes avec lesquelles je me suis entretenu au Soudan ne pensait que le Mouvement pour la justice et l'égalité se souciait vraiment du Darfour. Le premier Vice-Président Salva Kiir m'a dit que l'objectif de ce

Mouvement avait toujours été un changement de régime. Ce mouvement se préoccupe surtout de changer le gouvernement à Khartoum.

Il n'est donc pas surprenant que le Mouvement pour la justice et l'égalité, que, bien entendu, nous avons tous sévèrement condamné pour son attaque contre Omdurman, soit jugé par ceux qui le connaissent indifférent au Darfour. Pour lui, le Darfour est un tremplin car c'est une question qui reçoit beaucoup de publicité et l'attention du monde entier.

Et j'en viens donc à la question que je voudrais poser aux deux Envoyés spéciaux par votre entremise, Monsieur le Président. Les Envoyés ont fait preuve d'une grande diplomatie, déclarant que nous devrions faire pression sur le Mouvement pour la justice et l'égalité. Mais pourquoi ne pas prendre des mesures sévères à son encontre? Pourquoi ne pas exercer des pressions? Bien entendu, il est aisé de faire pression sur le Gouvernement car on sait où il se trouve, mais les membres du Mouvement pour la justice et l'égalité opèrent depuis leurs camions. Et si on trouvait des moyens de faire pression sur ce mouvement? Certains de ses membres vivent en Europe. On peut donc les attraper si on veut. Je ne dis pas que nous ne devrions pas faire pression sur le Gouvernement, mais je voudrais savoir de quelle manière on pourrait faire pression sur ces gens.

Au vu des déclarations que nous venons d'entendre, je voudrais dire une petite prière pour le médiateur en chef qui va être nommé, car c'est trop demander que de s'attendre à ce que le médiateur désigné par le Secrétaire général fasse mieux, dans cette situation, que les fonctionnaires internationaux chevronnés qui sont en face de nous. Nous devons fournir les outils que la communauté internationale va utiliser pour aider le médiateur à faire son travail, sinon, la seule différence entre le médiateur qui va être nommé et MM. Salim et Eliasson est qu'il sera basé à Khartoum et y sera tout le temps. Mais si nous allons traiter avec certaines de ces personnes, qui sont si bien décrites ici, nous devrions peut-être dire quelque chose quant à la façon dont les choses devraient se passer.

En même temps, pour ce qui est du processus politique – et je sais bien que ce n'est pas l'objectif de la présente séance, mais je l'ai déjà dit et je vais le répéter – j'ai été très surpris par l'extrême insuffisance des ressources mises à la disposition de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). J'ai parlé du jour où je me suis rendu dans

un camp au Darfour et ai entendu ses résidents dire : « nous avons besoin de protection »; puis je me suis rendu à la MINUAD et me suis rendu compte que nous n'avions pas les ressources nécessaires pour les aider. C'est pourquoi nous espérons que le déploiement pourra se faire aussi rapidement que possible.

Je suis tenté de faire des observations sur le « quatuor vocal » de M. Eliasson, étant donné que je viens de l'Afrique où nous chantons sans instruments. Pour bien harmoniser à quatre voix, il faut tous chanter à partir de la même partition ou connaître la même chanson. À l'heure actuelle, les quatre groupes qu'il a mentionnés et qui devraient constituer ce quatuor vocal n'ont même pas la même partition. Alors comment pourraient-ils harmoniser leurs quatre voix?

Je suis d'accord avec l'embargo sur les armes et la prolifération des armes au Darfour, mais nous ne remédierons à ces problèmes que si nous disposons de tous les éléments nécessaires, si la MINUAD dispose d'effectifs complets et si nous lançons un processus politique. Cela nous aidera peut-être à trouver une solution mais, pour le moment, quand la population du Darfour nous pose la question difficile de savoir si nous pouvons l'aider, nous devrions faire preuve de suffisamment d'humilité pour dire que nous ne sommes pas encore assez équipés pour l'aider. Nous souhaitons vraiment le faire, mais nous ne sommes pas encore prêts.

**M. Liu Zhenmin (Chine) (parle en chinois) :** Je serai très bref. La Chine remercie M. Eliasson et M. Salim pour leurs exposés. La Chine a pris note du fait que, récemment, les deux Envoyés spéciaux ont présidé des consultations informelles afin que nous réfléchissions ensemble à la façon de faire avancer le processus politique dans la région. La Chine salue les efforts inlassables déployés par les deux Envoyés spéciaux et par leurs équipes pour trouver une solution à la question du Darfour.

La situation actuelle au Darfour ne laisse aucune place à l'optimisme, et les efforts à accomplir dans tous les domaines se heurtent à de nombreuses difficultés. La communauté internationale doit continuer sur la voie de la stratégie double et recourir pleinement au mécanisme tripartite, en cherchant plus particulièrement à faire avancer le processus politique et à assurer le déploiement d'une opération de maintien de la paix.

Comme le Secrétaire général l'a fait remarquer dans ses rapports, le redémarrage du processus

politique au Darfour dépend essentiellement de la volonté politique des parties de régler leurs différends par le biais de négociations. La Chine est favorable à la nomination d'un médiateur en chef chargé d'intégrer les ressources internationales, d'optimiser les stratégies régionales et de présenter un front uni aux parties en envoyant notamment un message clair aux groupes rebelles concernés et en les exhortant à s'associer au processus politique le plus rapidement possible.

La Chine est extrêmement préoccupée par l'insuffisance des ressources mises à la disposition de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) alors qu'il existe des fonds substantiels. Nous espérons que le Secrétariat continuera de renforcer sa coordination avec les pays fournisseurs de contingents et à solliciter de la communauté internationale les contingents de l'aviation civile, des transports et du génie qui sont si nécessaires. La Chine salue l'aide fournie aux pays fournisseurs de contingents par les États Membres qui sont en mesure de le faire par divers moyens, en fournissant notamment du matériel et des services de formation, afin d'aider le Secrétariat à accélérer le déploiement des forces de maintien de la paix.

Récemment, les conditions de sécurité au Darfour ont gravement entravé les opérations de secours humanitaire. La Chine exhorte les parties concernées à se retenir d'attaquer les organisations de secours internationales et leurs travailleurs et à leur faciliter la tâche. Avec l'arrivée de la saison des pluies, les problèmes humanitaires liés à la pénurie alimentaire, au blocage des routes et au banditisme effréné vont devenir de plus en plus graves. Nous espérons que l'ONU accordera toute l'attention nécessaire à cette question.

Comme toujours, la Chine appuiera les efforts des Nations Unies et de l'Union africaine pour régler la question du Darfour.

**M. Ripert** (France) : Je voudrais moi aussi remercier les Envoyés spéciaux du Secrétaire général et de l'Union africaine de leurs présentations et je souhaiterais rendre hommage à leur engagement et à leur ténacité.

Le processus politique que M. Jan Eliasson et M. Salim Ahmed Salim s'efforcent de remettre en mouvement est essentiel pour la paix au Darfour. Nous appelons, comme tous nos collègues, toutes les parties à cesser les violences et à s'engager sans réserve dans le processus politique. Cela vaut bien sûr en premier

lieu pour le Mouvement pour la justice et l'égalité, dont la France et l'Union européenne ont condamné l'attaque menée contre Khartoum au mois de mai. Cela vaut également pour la partie gouvernementale, qui a poursuivi au cours des derniers mois, et cela a été dit ici par les médiateurs, les attaques indiscriminées contre des villages, y compris en ayant recours aux bombardements aériens et aux milices janjaouid, contrairement aux appels répétés de notre conseil et en violation flagrante du droit international humanitaire. Cela vaut enfin pour tous les autres mouvements au Darfour. Pour sa part, le Gouvernement français poursuit ses efforts en vue de persuader M. Abdul Wahid al-Nur de rejoindre le processus de paix. Il est vrai que la tâche est rendue plus difficile dans l'attente d'un véritable rendez-vous.

Ma délégation approuve le choix des médiateurs d'organiser des consultations avec les mouvements sur les questions de sécurité, et elle regrette que la tenue de ces consultations ait dû être reportée en raison d'une participation insuffisante à ce stade. Il faut néanmoins sortir du cercle vicieux dans lequel le processus politique risque de s'enliser. Alors que ce processus marque le pas, il est essentiel, comme l'a souligné M. Eliasson, de poursuivre les consultations avec la société civile, afin de recueillir ses attentes et de ne pas laisser à ceux qui ont pris les armes le monopole de la représentation des Darfouriens. Enfin, ma délégation se réjouit de la désignation prochaine par les Nations Unies et l'Union africaine d'un médiateur en chef conjoint pour renforcer l'équipe de médiation. Le processus politique n'est pas un phénomène à part, indépendant des autres aspects de la crise. Au contraire, nous ne pouvons espérer faire progresser le processus politique sans faire progresser les autres questions.

Le déploiement effectif de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) demeure indispensable, et il est urgent. Cette opération des Nations Unies a vocation à protéger la population et à surveiller activement le cessez-le-feu. Tant que l'opération ne dispose pas de capacités suffisantes pour remplir son mandat, les populations civiles vivront dans la peur, les opérations humanitaires risqueront leur vie quotidiennement et les parties resteront dans une attitude de méfiance. Il est donc urgent de renforcer la MINUAD, ce qui suppose aussi d'obtenir la pleine coopération des autorités soudanaises qui fait toujours défaut. Mais en attendant, il nous semble qu'il faut, sans aucun doute, que la MINUAD n'hésite pas à

assumer ses responsabilités, en organisant, notamment, davantage de convois humanitaires sécurisés et en assurant la sécurité des corridors routiers. Nous avons pu constater lors de la mission du Conseil que la tâche n'était pas impossible.

La lutte contre l'impunité reste également fondamentale. Peut-on convaincre la population du Darfour de son désir sincère de faire la paix et, dans le même temps, maintenir au Gouvernement et en charge des questions humanitaires une personne recherchée par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité? Les populations du Darfour ont droit à la justice. Les responsables des exactions massives qui ont été commises au Darfour devront rendre des comptes. La réponse apportée de ce point de vue à la mission du Conseil de sécurité par le Président du Soudan n'est pas satisfaisante. Dans ce contexte, je voudrais rappeler que l'Union européenne s'est déclarée prête à envisager des mesures supplémentaires contre ceux qui persévéraient dans leur attitude de refus de coopération avec la CPI.

La bonne mise en œuvre de l'Accord de paix global est, elle aussi, un élément essentiel du retour à la paix au Darfour, comme cela a été dit par les médiateurs, car c'est au Gouvernement d'unité nationale issu de l'Accord de paix global qu'incombe la responsabilité première de ramener la paix dans tout le pays, et donc dans le Darfour.

Ma délégation se réjouit que la récente crise à Abyei ait pu être surmontée et que les Nations Unies en aient tiré les conséquences. Nous espérons que le processus nord-sud en sortira renforcé et contribuera, par là même, à créer les conditions d'une entente nationale sur le Darfour. Il y va de l'unité et de la prospérité de l'ensemble du Soudan, auxquelles nous sommes particulièrement attachés.

Les tensions régionales, enfin, doivent être apaisées. Nous saluons l'engagement des partenaires régionaux, et notamment de la Libye et du Congo dans le suivi de l'Accord de Dakar. Le Soudan et le Tchad ont, tous deux, intérêt à rétablir une relation de coopération et de bon voisinage. Comme la mission du Conseil de sécurité a pu le dire, tant à Khartoum qu'à N'Djamena, chacun doit prendre ses distances avec les groupes rebelles armés. C'est la condition d'un retour à la confiance entre les parties.

Ma délégation a la conviction qu'il est essentiel de progresser sur tous ces volets pour permettre aux efforts de relance du processus politique au Darfour de

porter pleinement leurs fruits. Nous renouvelons pour ce faire notre confiance au Secrétaire général, à Jan Eliasson et à Salim Ahmed Salim.

**M. Kafando** (Burkina Faso) : Je voudrais, moi aussi, remercier les deux médiateurs, M. Jan Eliasson et M. Salim Ahmed Salim, pour leurs exposés respectifs qui nous donnent un aperçu des réalités qui ont cours actuellement au Darfour, en particulier en ce qui concerne l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Je tiens également à les féliciter et à les assurer de tout notre soutien pour les efforts immenses qu'ils déploient pour que la MINUAD devienne enfin effective et pour le retour de la paix au Darfour.

La récente mission du Conseil de sécurité au Soudan nous a permis de toucher du doigt la réalité sur le terrain même, de mesurer l'ampleur des défis auxquels est confrontée la MINUAD et, surtout, de recueillir les attentes des populations civiles en termes de sécurité et de stabilité. Ce que nous y avons observé, notamment dans les camps de réfugiés et de déplacés, est en tous points conforme aux exposés que nous venons d'entendre. La poursuite de la violence nous interpelle sur l'urgence des solutions pour une sortie de crise. Nous avons pris bonne note des gages donnés par le Gouvernement soudanais, et nous réitérons notre ferme condamnation de tous les actes de violence quels qu'en soient les auteurs.

Les affrontements entre le Gouvernement soudanais et certains groupes armés illégaux, auxquels se greffent ceux intertribaux et interfactions, aggravent la situation sécuritaire et humanitaire au Darfour et compromettent ainsi le dialogue politique en cours. Cette situation d'insécurité, dont aussi bien le personnel humanitaire que celui de la MINUAD sont eux-mêmes victimes, limite l'accès aux populations vulnérables pour la fourniture de l'assistance humanitaire.

Le Burkina Faso pense que l'absence d'une réelle volonté politique des parties, en particulier de certains groupes armés illégaux, à engager des négociations substantielles constitue l'obstacle majeur à la résolution de la crise. Le Conseil de sécurité doit donc interpeler toutes les parties afin qu'elles s'inscrivent dans une logique de paix. À cet égard, nous saluons la décision du Secrétaire général de nommer ces jours-ci un médiateur en chef conjoint pour entamer au plus vite les négociations.

S'agissant du déploiement de la MINUAD, comme certains intervenants qui m'ont précédé l'ont souligné, nous avons mesuré, avec les hauts responsables de la MINUAD, les difficultés et contraintes objectives auxquelles celle-ci fait face pour son déploiement : manque d'infrastructures d'accueil, le manque d'ingénierie, la difficulté d'acheminement du matériel, l'insécurité ambiante, etc. Des solutions doivent être apportées au plus vite à cet état de choses, faute de quoi la MINUAD risque d'être compromise.

Nous nous réjouissons des bonnes dispositions du Gouvernement soudanais à œuvrer au déploiement effectif de la MINUAD, et nous notons son souhait que certaines préoccupations de la Mission puissent être résolues de concert avec les autorités soudanaises compétentes. C'est un fait, la MINUAD a besoin d'un appui ferme, concret, substantiel pour être pleinement opérationnelle dans les meilleurs délais. Le Conseil de sécurité, à cet égard, a un rôle crucial à jouer.

Par ailleurs, et tout en remerciant les pays qui apportent leur soutien à la Mission, nous voulons lancer un appel à tous les partenaires afin qu'ils contribuent à lever les obstacles qui entravent encore le processus de déploiement de la force. Nous sommes confiants que l'engagement de l'ensemble des États Membres de l'ONU et du Conseil de sécurité en particulier, permettra de résoudre les contraintes d'ordre logistique.

La recherche d'une solution durable à la crise au Darfour passe, comme beaucoup l'ont relevé, par une approche régionale, et en particulier par la normalisation des relations diplomatiques entre le Tchad et le Soudan. Nous exhortons, à cet égard, les deux pays à l'instauration d'un dialogue politique constructif et à la reprise des réunions du groupe de contact et d'appui à la mise en œuvre de l'Accord de Dakar, sans oublier évidemment la Mission de médiation de l'Union africaine. C'est sur cette base, pensons-nous, que pourront s'édifier une paix et une stabilité durables au Darfour et dans l'ensemble de la sous-région.

**M. Spatafora** (Italie) (*parle en anglais*) : Je souhaite une chaleureuse bienvenue aux Envoyés spéciaux, Jan Eliasson et Salim Ahmed Salim, de retour à New York, et les remercie de leurs exposés très clairs et des efforts inlassables qu'ils déploient pour rétablir la paix au Darfour. Ce que nous venons d'entendre constitue un tableau très sombre et inquiétant de la situation – le mot « sombre » a

effectivement été employé par M. Salim. Et comme l'a dit l'Envoyé spécial Eliasson, « ce conflit insoluble est encore en train d'évoluer » (*supra*).

Nous comprenons que l'on éprouve de la frustration et de la fatigue sur le terrain. Je pense que nous devons, au Conseil de sécurité, veiller à ne pas nous laisser envahir, nous aussi, par la frustration et la lassitude. Nous devons réagir, et nous devons prévenir. Comme les autres, nous regrettons que, malgré tous les efforts déployés, le processus politique au Darfour n'ait pas enregistré de progrès réels depuis les conclusions d'Addis-Abeba, en novembre 2006. Étant donné que les différents volets – politique, en matière de sécurité et de maintien de la paix, humanitaire, état de droit et d'impunité – sont interdépendants et complémentaires, l'absence de progrès sur l'un de ces volets a un impact négatif sur les autres. Briser ce cercle vicieux devrait donc être notre priorité. Nous demanderons pour ce faire une cohésion et une unité accrues de la part des membres du Conseil.

Je me demande également si ce qu'a dit M. Salim était tout à fait juste, à savoir qu'« il est nécessaire de repenser la stratégie qui nous permettra d'aller de l'avant » (*supra*). J'y reviendrai. Faut-il repenser la stratégie ou faut-il mettre en cause les insuffisances dans sa mise en œuvre? C'est à cela que nous devons réfléchir.

Bien sûr, je pense que toute nouvelle stratégie doit rester dans les limites des six points mentionnés par l'Ambassadeur Eliasson. Je ne m'étendrai pas là-dessus, car l'Ambassadeur Sawers l'a déjà fait et je souscris pleinement à ce qu'il a dit. Quelle que soit notre stratégie, elle doit rester dans les limites de ces points. De toute évidence, comme l'a dit l'Ambassadeur Kumalo, nous devons nous assurer que tous les éléments sont en place; nous ne pouvons pas choisir certains éléments et en rejeter d'autres. Je ne suis pas certain d'être d'accord avec l'Ambassadeur Kumalo lorsqu'il dit que nous devons être suffisamment humbles pour dire que nous ne sommes pas en mesure d'apporter notre aide lorsque nous entendons des appels à l'aide. Je ne suis pas sûr de souscrire à ce point de vue. Il y a effectivement une certaine frustration et lassitude sur le terrain, mais ce qui importe, c'est que l'espoir subsiste. Il me semble que nous ne devons pas anéantir cet espoir. Si nous donnons l'impression que nous ne sommes pas en mesure d'apporter de l'aide actuellement, cet espoir pourrait s'évanouir, ce que je ne souhaite pas voir arriver. Notre responsabilité est de ne pas trahir le petit

espoir qui – espère-t-on – subsiste, et nous devons veiller à ce qu'il y ait un suivi.

Le Conseil de sécurité a vu son action entravée au Darfour par une certaine hésitation à régler ouvertement et résolument chacun des problèmes considéré à part. Nous avons été trop souvent limités par l'attitude que nous nous sommes imposée et qui consiste à adopter coûte que coûte une démarche globale. Nous n'avons pas assez insisté sur les responsabilités qui incombent au Gouvernement s'agissant de la MINUAD ou de la protection des civils, compte tenu des préoccupations légitimes du Gouvernement à l'égard du processus politique. Dans le même temps, nous nous sommes abstenus d'utiliser tous les moyens dont nous disposons pour persuader les mouvements rebelles de s'associer au processus de paix, car nous ne voulions pas que le Gouvernement pense que nous le récompensions pour son comportement.

Le résultat de la situation est visible à tous les yeux. Je pense que nous devrions évaluer notre performance honnêtement et redynamiser notre capacité collective d'examiner chaque volet de la crise du Darfour avec la même détermination, mais en abordant chaque problème séparément dans la mesure nécessaire.

L'Italie est favorable à la proposition de l'Envoyé spécial Salim de convoquer une réunion de haut niveau sur le Darfour, qui a été faite lors des récentes consultations officieuses tenues les 4 et 5 juin à Genève. La réunion devrait toutefois être bien préparée à l'avance. Ce dont on a maintenant besoin c'est d'un encadrement, d'une direction et d'une nouvelle stratégie, pas seulement d'une séance de remuement de méninges. Le moment de cette séance est passé. Comme je l'ai déjà dit, nous devons également dire clairement si nous voulons adapter notre stratégie ou améliorer sa mise en œuvre. L'idée mérite toutefois d'être étudiée, et ma délégation est disposée à participer à tout nouveau travail sur ce point.

Je voudrais également souscrire à ce qui a été dit par les Envoyés spéciaux quant à la nécessité cruciale de garantir la participation de la société civile. Cela est particulièrement important dans une situation où il est difficile de savoir qui représente quoi, du fait de la fragmentation des mouvements rebelles, sur laquelle l'Ambassadeur Eliasson a d'ailleurs mis l'accent. La question de la représentation est particulièrement importante au vu de la perspective des élections qui se

tiendront l'année prochaine. L'Italie a en fait choisi de consacrer une grande partie de son aide à la société civile du Darfour, en versant notamment récemment 3 millions de dollars au Fonds pour la paix et la stabilité de la communauté du Darfour.

Enfin, Monsieur le Président, grâce à votre délégation, nous avons eu le privilège la semaine dernière d'entendre d'importants représentants de l'opinion publique, qui nous ont rappelé la réalité du conflit et ce que l'on attend du Conseil de sécurité. Cette séance me conforte dans ma conviction que la pire des choses serait de nous accommoder de l'absence de progrès, et de céder au sentiment de frustration et de lassitude que j'ai mentionné précédemment. Nous devons assumer notre responsabilité, individuellement et collectivement, en vue de parvenir à une solution à la crise et d'éviter que ne prévale le sentiment de lassitude, dans l'intérêt de la population du Darfour et aussi afin de préserver la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies.

**M. Natalegawa** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres membres du Conseil de sécurité qui ont souhaité une fois de plus la bienvenue aux Envoyés spéciaux M. Jan Eliasson et M. Salim Salim au Conseil. Je voudrais leur exprimer la gratitude de ma délégation pour les services qu'ils rendent à la paix au Darfour.

La situation qui règne au Darfour aujourd'hui est terrible, comme le Conseil de sécurité l'a constaté lui-même lorsqu'il s'est rendu dans la région au début du mois. Le fait que le conflit du Darfour se soit intensifié, que la situation humanitaire se soit aggravée, et que le processus politique soit dans l'impasse, est véritablement inquiétant. Il est par ailleurs déconcertant de constater que tout cela s'est passé après l'adoption de la résolution 1769 (2007) en juillet dernier et après le lancement du processus politique de Syrte en octobre dernier.

Ma délégation demeure convaincue qu'il faut inscrire, au cœur du règlement de la crise du Darfour, la réconciliation et un accord politiques, en s'attelant aux causes profondes du conflit plutôt qu'à ses symptômes. Les opérations de maintien de la paix, l'aide humanitaire et les tribunaux peuvent et doivent compléter le processus politique, et peuvent même contribuer à créer les conditions nécessaires à sa réalisation, mais ils ne peuvent en aucun cas le remplacer.

Nous nous félicitons des efforts inlassables et soutenus ainsi que du travail intense des Envoyés spéciaux et de l'Équipe conjointe d'appui à la médiation. La nomination d'un médiateur conjoint Union africaine-ONU, suite aux consultations nécessaires, est essentielle.

Ma délégation pense que le Conseil de sécurité doit pour sa part accorder une attention accrue au processus politique et s'y intéresser davantage, et qu'il devrait prendre les mesures qui s'imposent pour l'appuyer. Le Conseil de sécurité, en collaboration avec le Secrétaire général, doit également examiner la stratégie de l'ONU pour le Darfour et recenser les moyens de la perfectionner. Nous pensons que les membres de la communauté internationale qui peuvent influencer sur les rebelles ont la responsabilité de le faire. Nous sommes entièrement favorables à une approche qui viserait à exercer des pressions sur eux, comme d'autres l'ont mentionné. Nous apprécions également les conséquences positives que pourrait avoir la normalisation des relations entre le Soudan et le Tchad dans la promotion d'un accord et de la réconciliation au Darfour.

Enfin, il appartient néanmoins aux parties elles-mêmes de se réunir et de parvenir à un accord politique. Elles doivent en effet prendre conscience de l'appui unique de la communauté internationale dans cette entreprise. Il n'arrive pas souvent que la communauté internationale aide des groupes rebelles à se réunir, en front uni, autour de la table des négociations avec un gouvernement. Aussi la communauté internationale doit-elle avoir l'assurance que son action demeure la plus susceptible de s'inscrire dans le long terme.

La situation en matière de sécurité est de plus en plus préoccupante et compliquée de plus en plus la situation humanitaire. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que des organisations humanitaires réduisent leurs opérations en raison de la situation sécuritaire.

En dépit d'un processus politique qui manque d'ambition, l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) doit être déployée comme prévu, afin de contribuer notamment à renforcer la sécurité et à protéger les civils. Le Secrétaire général a noté dans son dernier rapport sur la MINUAD (S/2008/400) que l'état de la sécurité s'était détérioré dans l'ensemble du Darfour; que de sérieux accrochages avaient eu lieu entre les groupes

tribaux, entre les mouvements rebelles et entre ceux-ci et les forces gouvernementales et autres éléments associés, et que les actes de banditisme s'étaient multipliés durant la période à l'examen et que le personnel de la MINUAD et des organismes humanitaires avaient subi des attaques. Malgré ces difficultés, il nous faut faire tout notre possible pour aider la population du Darfour.

Il est évident que le déploiement de la MINUAD doit être accéléré dans toute la mesure possible. Il existe de véritables obstacles à surmonter, en particulier en matière d'infrastructures et de logistique. Dans ce contexte, nous invitons à une coopération, une coordination et des consultations accrues entre le Secrétariat et le siège de la MINUAD d'une part, et entre les autorités soudanaises d'autre part.

Une solution militaire n'est pas possible au Darfour; si tel était le cas, nous ne discuterions pas de la situation du Darfour aujourd'hui. Toutes les parties doivent mettre fin aux hostilités, même si elles doivent y consacrer toute leur énergie. Cette énergie doit être déployée autour de la table des négociations plutôt qu'au front. Une fois encore, il nous semble que le processus politique doit prévaloir. La terrible situation et l'avenir de la population civile doivent constituer une raison suffisante de relancer le processus politique.

**M. Grauls (Belgique) :** Je remercie les Envoyés spéciaux, M. Salim et M. Eliasson pour leurs présentations. Je tiens à les remercier également pour les efforts qu'ils n'ont cessé de déployer depuis 18 mois. Qu'ils sachent que la Belgique a énormément apprécié leur engagement.

Les exposés que nous venons d'entendre ont confirmé une fois encore à quel point le processus politique au Darfour est bloqué et à quel point la situation humanitaire y reste dramatique. Je voudrais concentrer mon intervention sur quelques points.

L'absence de volonté politique des parties d'entrer dans une logique de négociations démontre que la communauté internationale doit revoir sa stratégie globale vis-à-vis de la région. Plus encore que par le passé, la communauté internationale devra à l'avenir apporter son soutien politique aux efforts de médiation et peser sur les parties pour les inciter à changer de comportement.

Dans ce contexte, il nous semble que l'idée d'une réunion de haut niveau, à convoquer par le Secrétaire général et par la présidence de l'Union africaine – je

pense que les deux Envoyés ont raison de remettre cette proposition sur la table – mérite sans doute d'être réactivée. Cette réunion, bien évidemment, devra être bien préparée, mais à notre avis elle pourrait faire une différence.

Le Conseil de sécurité est resté trop longtemps, soyons honnêtes, trop longtemps silencieux sur l'absence de progrès. Il est temps que nous appelions clairement les parties à la responsabilité. Il est temps aussi que nous envisagions sérieusement de prendre de nouvelles mesures contre ceux qui font obstacle aux efforts de paix et que nous examinions comment nous pouvons positivement influencer les parties qui font preuve de bonne volonté.

Nous saluons aussi la nomination imminente d'un médiateur conjoint, et nous devons certainement aussi trouver un mécanisme pour apporter à ce médiateur le soutien et la direction politique nécessaires.

Je voudrais exprimer ici les grandes préoccupations de la Belgique vis-à-vis du blocage récent dans les relations entre le Soudan et le Tchad, blocage auquel M. Eliasson et M. Salim ont fait allusion. Nous regrettons fortement les soutiens croisés aux mouvements rebelles des deux côtés de la frontière, et appelons le Soudan et le Tchad à respecter l'esprit et la lettre de l'Accord de Dakar. Ils doivent travailler avec les pays de la région et les partenaires internationaux réunis dans le groupe de contact pour normaliser de manière urgente leurs relations bilatérales.

Ce Conseil a mandaté une mission hybride, onéreuse et complexe pour protéger les civils au Darfour. Cet engagement international rend d'autant plus inadmissible que les parties au conflit du Darfour continuent les violences, qui augmentent encore le nombre des civils déplacés et des autres victimes. Comme le dit le Secrétaire général, une mission de maintien de la paix, quels que soient ses effectifs et aussi équipée soit-elle, ne peut réellement exécuter son mandat au milieu d'hostilité ouverte dirigée contre les civils qu'elle est censée protéger.

Devant le blocage du processus politique, je voudrais rappeler l'importance de la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Il est la base de toute solution à la situation au Darfour. Nous saluons dans ce contexte la feuille de route conclue entre les parties à l'Accord le 8 juin pour résoudre enfin le problème de l'Abeyi, et appelons les parties à mettre en œuvre cette feuille de route sans plus attendre.

Je ne voudrais pas conclure cette intervention sans avoir souligné une nouvelle fois quelque chose qui revêt une grande priorité pour ma délégation : la lutte contre l'impunité au Darfour. Le Soudan a dans ce contexte une double obligation : coopérer avec la Cour pénale internationale en vertu de la résolution 1593 (2005) et travailler à l'application des sanctions imposées par le Conseil de sécurité. Le Conseil a adopté la semaine dernière une déclaration présidentielle (S/PRST/2008/21) rappelant au Soudan ses obligations de coopération avec la Cour pénale internationale, y compris en ce qui concerne les mandats d'arrêt concernant deux personnes, dont l'une est maintenant un ministre du Gouvernement soudanais. Il est essentiel que le Conseil de sécurité persévère dans cette approche, et rappelle chaque fois que c'est nécessaire au Soudan ses obligations découlant de ces résolutions.

**M. Hoang Chi Trung** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens comme les autres orateurs, à remercier M. Jan Eliasson, Envoyé spécial des Nations Unies, et M. Salim Salim, Envoyé spécial de l'Union africaine au Darfour, de leurs exposés respectifs faits au Conseil ce matin.

Le Viet Nam partage les préoccupations du Secrétaire général sur la détérioration des conditions humanitaires au Darfour, où des dizaines de milliers de personnes sont toujours sans abri, vivent dans des conditions dramatiques et sont victimes d'actes de violence. Nous condamnons tous les actes de violence contre les civils et les travailleurs humanitaires. Ma délégation est également profondément préoccupée par l'aggravation des conditions humanitaires et de sécurité au Darfour. Les actions militaires ont rendu la situation et le processus politique encore plus compliqués. Nous demandons aux parties concernées de faire preuve de la plus grande retenue et de cesser leurs activités militaires et leurs violences. Nous exhortons les groupes rebelles, ceux qui n'ont pas signé l'Accord de paix en particulier, à renoncer à faire usage de la force et à participer au processus de paix dans le but de trouver une solution globale, qui fasse prévaloir les intérêts légitimes de toutes les parties concernées.

Ma délégation se félicite vivement des activités menées par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), en particulier dans des conditions aussi difficiles sur le terrain, où la force n'a pas été renforcée en termes de ressources humaines ou d'équipement. Le déploiement de la

MINUAD dans les délais et avec tous ses effectifs conformément à la résolution 1769 (2007) est extrêmement important pour promouvoir le processus politique et pour améliorer la situation humanitaire et la sécurité dans la région. Les États Membres doivent s'acquitter des contributions qu'ils se sont engagés à verser à la MINUAD afin que celle-ci puisse remplir son mandat. Mon pays tient en haute estime les rôles que jouent les Nations Unies et l'Union africaine et appuie vivement l'action menée par le Secrétaire général et les Envoyés spéciaux de l'ONU et de l'Union africaine, M. Jan Eliasson et M. Salim Salim, en vue de promouvoir le processus de paix au Darfour. Nous appuyons également la nomination d'un médiateur en chef conjoint Union africaine-Nations Unies, qui va appuyer le travail des Envoyés spéciaux et promouvoir le processus de paix.

Enfin, nous prenons note avec un profond regret des événements récents qui ont eu lieu à la frontière entre le Tchad et le Soudan, et qui ont eu un effet désastreux sur les relations bilatérales et qui ont compliqué la situation dans la région. Le Viet Nam souhaite demander aux Gouvernements tchadien et soudanais de faire preuve de la plus grande retenue et de respecter les dispositions de l'Accord de Dakar, en particulier pour régler les conflits par le biais de négociations pacifiques.

**M. Vilović** (Croatie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, à l'instar des autres membres, je tiens à remercier chaleureusement les Envoyés spéciaux, M. Jan Eliasson et M. Salim Salim, non seulement pour leurs exposés d'aujourd'hui, mais aussi pour le travail qu'ils ont accompli au cours des derniers 18 mois. Nous tenons à exprimer notre ferme appui à leur travail.

Nous sommes profondément déçus de constater que la situation au Darfour et dans d'autres parties du Soudan s'est encore détériorée au cours de la période considérée. Non seulement les conditions humanitaires et de sécurité, déjà très mauvaises il y a quelques mois, se sont encore détériorées, mais le processus politique, en dépit d'efforts de médiation en cours, est bloqué, et il n'y a pas de volonté politique des parties de mettre fin aux hostilités et de mener des négociations de fond. Qui plus est, il n'y a pas, de la part de certaines parties, de volonté politique de chercher une solution politique à la situation.

À cet égard, nous affirmons que l'application de l'Accord de paix global est de la plus haute

importance. Nous saluons la nomination attendue du médiateur conjoint et espérons vivement que celle-ci constitue un pas vers l'objectif consistant à réunir toutes les parties à la table de négociations. Il y a visiblement un lien très net entre les conditions de sécurité, les processus politiques et les situations humanitaires. C'est le cas également au Darfour. L'expérience de notre récente visite au Darfour a démontré que la sécurité est une condition préalable à tous les autres processus. Nous avons vu la situation sur le terrain; nous avons parlé à des personnes dans des camps de réfugiés et de déplacés, et il y a de toute évidence un sentiment de désespoir, qui est provoqué essentiellement par des préoccupations de sécurité extrêmement graves.

L'un des éléments de ce problème de sécurité concerne, bien entendu, le respect et la mise en œuvre de l'embargo sur les armes. Il faut évidemment mettre fin à la libre circulation des armes sur le territoire du Soudan et partout dans la région. L'embargo sur les armes doit être pleinement respecté par toutes les parties.

Le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), comme on l'a déjà indiqué aujourd'hui, est lent. Même l'objectif de 80 % d'ici à la fin de l'année n'est pas satisfaisant. Il ne s'agit pas seulement du rythme du déploiement, mais aussi d'équipements. C'est également là que nous avons des problèmes. Pendant la visite, j'ai cru comprendre que la question des hélicoptères était fondamentale. Notre responsabilité doit être d'assurer un déploiement dans les délais, mais également de veiller à ce que les équipements soient fournis dans les délais.

Il a été indiqué qu'une autre condition préalable est la normalisation des relations entre le Soudan et le Tchad. Nous avons pu mesurer l'influence de cette question sur le processus politique dans son ensemble, mais également sur la situation humanitaire en matière de sécurité sur le terrain. Aujourd'hui, dans les exposés et le débat, l'accent a été mis sur la participation de toutes les parties prenantes dans le processus politique à venir, pas seulement le Gouvernement et pas seulement les mouvements, mais également les représentants de la société civile et les dirigeants traditionnels. Nous pensons que cette voie est la seule possible. Nous avons vu sur le terrain l'importance de cette structure et de cette partie de la société.

Nous nous félicitons également de l'annonce concernant la convocation d'une réunion de haut niveau, mais nous insistons sur la nécessité de bien préparer cette réunion, comme cela a déjà été dit aujourd'hui. Je pense que c'est le représentant de l'Italie qui a déclaré que nous n'avions pas de temps à perdre pour des réunions de remue-méninges; nous devons tenir des réunions de haut niveau bien préparées.

Je voudrais dire que, bien que nous devons maintenir notre attention sur le Darfour, il y a d'autres questions très pressantes que nous ne devons pas négliger. Le conflit entre le Nord-Soudan et le Sud-Soudan continue de toucher une grande partie de la population, comme l'ont démontré récemment les événements tragiques de l'Abyei. C'est pourquoi la poursuite de l'application de l'Accord de paix global est utile et nécessaire.

Enfin, je voudrais souligner une question qui a déjà été soulevée. Il a été dit qu'il n'y avait pas de mesures de confiance sur le terrain et qu'elles font manifestement défaut. À notre avis, l'un des éléments importants de ces mesures de confiance est la question de l'impunité, sur laquelle nous avons insisté lors de notre visite. Nous avons constaté que traduire en justice les responsables des crimes commis encouragerait largement l'appui de l'opinion publique aux mesures de confiance. Dans nos échanges sur le sujet avec des hauts responsables à Khartoum, nous avons fait part de notre conviction que toutes les parties doivent coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale et mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

**M. Dolgov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Nous sommes également reconnaissants aux Envoyés spéciaux du Secrétaire général et de l'Union africaine, Jan Eliasson et Salim Ahmed Salim, pour leurs exposés très instructifs sur les façons de faire progresser le processus politique du Darfour, afin d'assurer un règlement efficace de la crise qui y sévit. L'analyse fournie par les Envoyés spéciaux réaffirme que les efforts internationaux visant au règlement de la crise au Darfour, en particulier avec l'intervention du Conseil de sécurité, doivent être axés sur la poursuite d'un processus de négociation le plus inclusif possible entre les parties au Darfour, sous l'égide de l'ONU et de l'Union africaine.

De notre point de vue, la reprise des contacts politiques entre le Gouvernement et l'opposition du

Darfour pour conclure rapidement des accords sur la cessation des hostilités est absolument prioritaire. Faire progresser le processus politique favoriserait sans aucun doute un renforcement de la sécurité au Darfour. Cela permettrait également l'accélération du déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). L'absence de progrès constants en ce qui concerne le règlement politique réduit l'efficacité des efforts entrepris, y compris des efforts en faveur du maintien de la paix, en vue d'une solution à long terme à la crise au Darfour. Il est évident que le déploiement de la MINUAD, qui doit être accéléré aussi vite que possible, n'aboutira pas à lui seul à un règlement à long terme de la crise.

Nous partageons les vues des Envoyés spéciaux en ce qui concerne la responsabilité principale des Soudanais eux-mêmes dans les possibilités de règlement de la crise et, en fin de compte, dans le destin du pays. Les obstacles qui jonchent le chemin vers un règlement politique dès aujourd'hui sont essentiellement dressés par certains groupes rebelles du Darfour.

Aujourd'hui, les Envoyés spéciaux ont confirmé que les groupes rebelles continuent de se diviser, ce qui est un fait très négatif. Les dirigeants des groupes rebelles ne sont pas en mesure de se mettre d'accord sur un programme unifié de négociations politiques. En outre, le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) s'est ouvertement engagé dans la voie de la lutte armée contre le Gouvernement soudanais. Il est également évident que les rebelles disposent de canaux bien implantés pour l'achat d'armes et l'obtention d'une aide financière. Il n'est pas nécessaire de répéter que toutes les décisions du Conseil de sécurité concernant le Darfour, y compris sur l'embargo sur les armes, doivent être complètement mises en œuvre par toutes les parties.

Nous pensons que, s'agissant des dirigeants des groupes rebelles irréconciliables, des mesures adaptées doivent être prises, y compris des sanctions. Nous avons écouté très attentivement les vues présentées par l'Ambassadeur Kumalo d'Afrique du Sud, et nous les partageons. Nous avons également manifesté l'espoir que la nomination, par le Secrétaire général, d'un médiateur conjoint pour le processus politique au Darfour, qui est attendue très prochainement, imprime un élan décisif pour la reprise des négociations entre les parties au Darfour.

Naturellement, nous nous félicitons de la contribution appréciable des Envoyés spéciaux, M. Eliasson et M. Salim, à la cause du rétablissement de la paix et de la normalité au Darfour. Leur expérience et leurs connaissances seront sans aucun doute requises à l'avenir également.

Nous appuyons et approuvons pleinement l'argument avancé par le Secrétaire général concernant l'indivisibilité de la paix au Soudan. Les progrès vers un règlement au Sud-Soudan détermineront dans une grande mesure les progrès dans le règlement du conflit au Darfour. À cet égard, nous nous félicitons des accords récents sur le règlement du problème en Abyei, et nous espérons qu'ils seront pleinement mis en œuvre par les deux parties. Le Conseil de sécurité a récemment eu l'occasion de prendre position sur la question, et nous restons fidèles à cette position.

La normalisation des relations bilatérales entre le Soudan et le Tchad est également extrêmement importante. Je voudrais une fois encore affirmer que nous partageons les vues des Envoyés spéciaux sur la question. Nous sommes d'accord avec leurs conclusions en ce qui concerne l'importance de la dimension régionale dans le règlement des problèmes du Soudan et également l'importance, pour la stabilité du continent africain tout entier, de préserver l'unité et l'intégrité territoriale du Soudan.

**M. Urbina** (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Lorsque j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le Président de la Côte d'Ivoire, M. Gbagbo, je lui ai dit que mon pays était un pays d'Amérique latine et que nous n'avions donc pas d'intérêt stratégique en Afrique. Lorsque nous en sommes venus aux réalités africaines, nous avons essayé de le faire en toute bonne foi, en nous efforçant vraiment d'apporter une contribution aux processus de paix dans la région.

C'est dans le même esprit que nous abordons la question du Soudan et de la région. À de nombreuses reprises, nous avons milité, au sein du Conseil, en faveur d'une approche régionale. Des bandits, tels que Joseph Kony, passent d'un pays à l'autre de la région pour échapper à ceux qui les recherchent : aujourd'hui, la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS); demain, la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), ou encore la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC). Tout le monde le pourchasse, mais nos efforts manquent de cohérence dans une région où, nous ont dit aujourd'hui

les Envoyés spéciaux, les problèmes ne sont en fait qu'un seul problème. La communauté internationale doit d'abord s'occuper de ce problème, en en comprenant la complexité et la cohérence.

Je voudrais souligner brièvement la nécessité pour le Gouvernement soudanais de respecter certaines conditions qui nous semblent élémentaires : des conditions relatives aux activités des missions des Nations Unies, des conditions relatives à la sécurité de ces missions et des conditions de sécurité relatives au personnel humanitaire. Lorsque nous nous sommes entretenus avec les représentants des organisations humanitaires présentes au Darfour et de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), ils nous ont dit que du matériel et des véhicules d'une valeur atteignant presque 2 millions de dollars avaient été perdus. Les organisations humanitaires nous ont parlé de toutes les vies perdues, des attaques qu'elles ont essuyées, des restrictions imposées à leurs déplacements, de l'impossibilité de sortir de certaines zones dans des véhicules de location, bref, d'un trop grand nombre de restrictions. Je crois que la première chose à demander au Gouvernement soudanais, c'est qu'il ait une attitude plus ouverte vis-à-vis de la communauté internationale.

Nous avons tous été, nous les 15 ambassadeurs, dans la Salle de l'amitié et nous avons écouté le conseiller présidentiel, M. Nafi Ali Nafi, nous dire en toute franchise quelles étaient les grandes préoccupations et les grandes réserves de son gouvernement vis-à-vis de l'action menée par l'ONU. Ce qui me frappe lorsque je lis les rapports des Envoyés spéciaux ou que j'entends leurs exposés, c'est l'évaluation qui est faite des différents mouvements, de leurs divisions internes ou de leur manque de volonté de participer au processus de paix. Il me semble cependant, et je comprends ce qu'ils ont dit tous les deux, que leurs rapports ne disent pas grand-chose de l'attitude du Gouvernement soudanais. Je crois comprendre pourquoi il en est ainsi, mais le Conseil de sécurité peut difficilement agir de manière cohérente si nous n'avons pas une vision assez claire de l'attitude du Gouvernement soudanais vis-à-vis des efforts menés par l'ONU.

Il convient de rappeler que l'ONU dépense 2,3 ou 2,4 millions de dollars cette année pour le Soudan, et je crois et j'ai le sentiment – et je parle ici avec la franchise de quelqu'un qui n'a aucun intérêt stratégique dans la région – que le Gouvernement soudanais se méfie profondément de tout ce que fait

l'ONU, qu'il fait fi des résolutions que le Conseil de sécurité a adoptées en vertu du Chapitre VII de la Charte, qu'il n'établit aucun lien entre la paix et la justice, et qu'avec une certaine insolence il continue de maintenir M. Ahmad Harun au poste de Ministre des affaires humanitaires et n'a pas traduit en justice M. Ali Kushayb, un Janjaouid bien connu qui fait également l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale. On peut donc s'interroger en toute légitimité sur le sens de cette action.

Je conviens, avec M. Eliasson et M. Salim, que les actions menées à divers niveaux doivent être cohérentes. Je crois que la communauté internationale doit faire preuve de cohérence, et que les efforts régionaux aussi doivent être cohérents. Nous n'y sommes pas, pas encore, mais ce sont des questions sur lesquelles nous pouvons continuer à travailler. Faire en sorte que la communauté internationale adopte une attitude cohérente vis-à-vis du Gouvernement soudanais reste pour le moment une tâche énorme. Nous devons l'aborder de manière positive, dans un esprit de coopération et de confiance. C'est pourquoi nous saluons la proposition de nommer un médiateur commun. Nous sommes certains que cela, à l'égal de l'action des deux Envoyés spéciaux, contribuera à inspirer confiance au Gouvernement soudanais vis-à-vis des activités de l'ONU. Cette compréhension est d'une nécessité absolue. Si nous arrivons à nous comprendre, je suis convaincu que les mouvements, les milices et les groupes qui perturbent la paix au Darfour et au Soudan pourront voir leurs problèmes résolus.

Pardonnez-moi, Monsieur le Président, de m'être écarté du texte de ma déclaration, mais je voudrais entendre mes collègues et les Envoyés spéciaux dire au Conseil, s'ils jugent cela prudent, ce qu'ils pensent de l'attitude du Gouvernement soudanais. Ma délégation leur en serait très reconnaissante.

**M. Arias** (Panama) (*parle en espagnol*): En premier lieu, je tiens à remercier M. Salim Ahmed Salim et mon excellent ami le Président Eliasson de leurs exposés respectifs, et leur dire toute la reconnaissance de la République du Panama pour leurs efforts inlassables et leur dévouement personnel dans cette tâche difficile. Nous espérons qu'ils poursuivront leurs travaux avec la même force et la même énergie.

Le Soudan est actuellement le théâtre de trois processus sociopolitiques qui sont en rapport avec les travaux du Conseil et qui sont étroitement liés entre eux: le processus de paix, le déploiement et le

fonctionnement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la décision du Conseil de renvoyer la question du Darfour à la Cour pénale internationale. Aucun de ces processus ne progresse comme il convient ou comme on l'espérait. Comme l'ont signalé MM. Eliasson et Salim, l'échec du processus de paix est dû dans une large mesure au fait que ni le Gouvernement de Khartoum ni certains groupes rebelles n'ont pris la décision d'entamer un dialogue politique. En plus de cela, certains de ces groupes rebelles sont protégés par des acteurs influents de la communauté internationale, dans la région et ailleurs.

Pour ce qui est du déploiement de la MINUAD, et malgré les petits progrès enregistrés, nous nous heurtons à une absence manifeste de coopération de la part du Gouvernement de Khartoum. Qui plus est, en dépit des efforts importants consentis à cet égard, l'ONU, notamment le Conseil de sécurité et le Secrétaire général, n'a pas été en mesure de fournir à la MINUAD les troupes et l'équipement nécessaires à l'accomplissement de son mandat.

Quant à la décision prise par le Conseil de renvoyer la question du Darfour à la Cour pénale internationale, cette dernière s'est acquittée de la tâche qui lui a été confiée, mais le Conseil ne lui pas accordé l'appui nécessaire en la matière. À cet égard, je dois citer les paroles du Président Kabila comme l'Ambassadeur Sawers nous les a rapportées ici :

(*l'orateur poursuit en anglais*)

« On ne peut ignorer la justice et espérer une paix durable. »

(*l'orateur reprend en espagnol*)

Si nous ajoutons à cela la fissure de l'Accord de paix global qui s'est manifestée par la destruction condamnable du village de l'Abyei et le conflit persistant entre les Gouvernements soudanais et tchadien, nous ne pouvons que conclure que, malgré les paroles de l'Ambassadeur Spatafora, nous nous trouvons dans une situation assez désespérée. Les choses étant ainsi, nous ne pouvons pas espérer mettre fin à la violence au Darfour, et encore moins à la violence au Soudan si le Conseil et tous les Membres de l'ONU n'agissent pas de manière différente et plus conforme aux décisions du Conseil. Il faudra à cette fin, comme le fait remarquer M. Eliasson, offrir des incitations et des contre-incitations aux parties au conflit; il faudra, comme l'a dit l'Ambassadeur de la

Libye, une participation plus active de la société civile et des chefs coutumiers; et il faudra, comme l'a dit l'Ambassadeur du Royaume-Uni, renforcer les sanctions actuellement en place, notamment l'embargo sur les armes, et imposer de nouvelles sanctions le cas échéant.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant des États-Unis.

De nombreux points ont été soulevés et le débat a été assez long. Par conséquent, je serai bref et je me contenterai simplement de faire quelques observations.

Premièrement, je tiens à remercier les deux Envoyés spéciaux de leurs efforts et des exposés qu'ils nous ont présentés aujourd'hui. Ils ont parfaitement décrit la situation et les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Ils ont lancé un défi au Conseil de sécurité; la balle est désormais dans notre camp. Nous devons décider de la manière de réagir à la situation qu'ils ont décrite. Je voudrais insister sur quelques points soulevés dans leurs exposés et évoquer ce que nous devons faire.

Deuxièmement, la situation pourrait, bien entendu, être pire. C'est pourquoi la première tâche qui nous incombe est de déterminer ce que nous pouvons faire pour empêcher une aggravation. Nul doute que si l'Accord de paix global n'est pas mis en œuvre, c'est-à-dire si l'accord entre le Nord-Soudan et le Sud-Soudan échoue, la situation au Soudan risque d'empirer. Il est donc capital que nous continuions à suivre attentivement la mise en œuvre de l'Accord de paix global. À l'issue de la présente séance, le Conseil adoptera une déclaration présidentielle sur l'Abeyi, qui devrait dûment montrer que le Conseil demeure attaché et attentif à la question de l'Accord de paix global. Cet accord doit continuer de figurer parmi nos préoccupations au cours de la période à venir.

Le troisième point que je voudrais soulever a trait à la situation en matière de sécurité. Je crois qu'il est clair, du moins pour ma délégation et moi-même, qu'il s'agit d'un point fondamental : sans sécurité – ou sans une amélioration de la sécurité car il n'y aura pas de sécurité totale avant longtemps –, tout risque d'être remis en question. Je ne pense pas que l'on puisse enregistrer de grands progrès au niveau politique dans un environnement où le degré d'insécurité est tel qu'il est en ce moment. Je reviendrai plus tard sur le processus politique, mais nous savons que les sources d'insécurité sont nombreuses. S'attaquer à toutes ces

mesures d'insécurité simultanément représente également un défi considérable, d'autant que la situation en matière de sécurité est influencée par des facteurs aussi bien internes qu'externes et régionaux.

Le déploiement et le bon fonctionnement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pourraient contribuer de manière importante à l'amélioration de la sécurité. Le Conseil s'est exprimé de manière unanime sur cette question. Malheureusement, le déploiement de la force n'a pas été aussi rapide et aussi efficace qu'on l'escomptait. Selon nous, il y a un certain nombre de difficultés que nous devons surmonter et auxquelles nous devons prêter davantage d'attention. Nous devons, entre autres, être plus attentifs à ce que fait le Secrétariat : veiller à ce que l'ONU et le Département des opérations de maintien de la paix s'acquittent bien de leurs tâches. Plusieurs collègues ont évoqué les problèmes logistiques qui doivent être réglés. Des ressources sont disponibles : des fonds ont été débloqués pour cela. Mais je crois que la réaction a été trop lente. L'ONU – le Secrétariat – peut et doit faire davantage, et nous devons davantage nous assurer que nos intentions sont bien comprises et que les choses sont entreprises avec toute la célérité possible.

Pour être franc, je crois également que nous n'avons pas été suffisamment fermes avec le Gouvernement soudanais. Il a, à vrai dire, quelque peu traîné les pieds en ce qui concerne la mise en place d'une force efficace, et nous n'avons pas été capables de l'inciter comme il convient. Je crois que nous devons réfléchir à ce que nous pouvons faire et à ce qui devrait être fait pour veiller à ce qu'une force efficace soit en place. Parfois, la volonté du Gouvernement de négocier sur le plan politique sert de bouclier et évite que toutes les pressions nécessaires soient exercées concernant d'autres sujets. Nous devons dûment nous pencher sur cette question afin de pouvoir la régler.

Mon troisième point porte sur la mise à disposition des moyens nécessaires sur le terrain. Nous devons tous redoubler d'efforts pour que la communauté internationale veille à ce que les moyens nécessaires soient disponibles, qu'il s'agisse de gros ou de moyens porteurs ou d'hélicoptères. Pour notre part, c'est-à-dire, bien entendu, les États-Unis, nous consacrons 100 millions de dollars pour doter les forces africaines, au moins 6 000 d'entre elles, des moyens leur permettant d'être déployées le plus rapidement possible. Je crois que nous devrions nous axer davantage sur cette question de manière à

encourager le déploiement ou la mise à disposition du matériel nécessaire.

Je pense également que l'un des facteurs qui influence la situation est la présence des armes dans la zone. Nous devons examiner la situation relative à l'embargo, ainsi que plusieurs collègues l'ont évoqué, et voir dans quelle mesure il est ou non mis en œuvre de manière efficace.

En guise de quatrième point, j'aborderai brièvement le processus politique. À l'évidence, il est très important. En fin de compte, sans un tel processus, il ne peut y avoir de paix au Darfour ni au Soudan. Les difficultés ont été clairement énoncées, à savoir la fragmentation des mouvements rebelles; les désaccords entre les groupes rebelles; les politiques suivies par le Gouvernement, non seulement en ce qui concerne le Darfour, bien qu'il soit disposé à négocier, mais également, comme cela a été dit, vis-à-vis de l'Accord de paix global; et les rivalités régionales qui existent. Tous ces éléments rendent la situation difficile. Il nous faut déterminer s'il existe ou non des moyens d'inciter les parties à aller de l'avant. Que pouvons-nous faire, chacun d'entre nous à l'échelle individuelle, ou que pouvons-nous faire, ou du moins une partie d'entre nous, collectivement pour obtenir de meilleurs résultats?

Nous nous félicitons de la nomination imminente d'un médiateur en chef. L'Ambassadeur Kumalo a déclaré que nous devons prier pour lui. En fait, nous allons faire bien davantage : nous allons non seulement prier pour lui, mais nous allons également coopérer avec lui. Je sais qu'il aura de sérieux obstacles à surmonter, et, pour qu'il réussisse, nous devons trouver le moyen d'inciter les diverses parties en présence.

À mes yeux, nous aurions tort d'attendre de grands résultats du processus politique dans un avenir proche, compte tenu des difficultés actuelles. C'est pourquoi je pense qu'à court terme nous devons nous axer davantage sur la question sécuritaire, en améliorant la sécurité grâce à la présence de forces plus efficaces.

Mon dernier point est que je pense que la situation, que certains collègues ont décrite comme sombre ou difficile, risque de susciter une certaine lassitude ou un sentiment d'impuissance, nous amenant à penser que nous devons nous en accommoder. Je pense que ce serait une erreur. Il importe de réaffirmer qu'il s'agit d'une situation grave dont les incidences sont colossales, non seulement aux niveaux politique et

sécuritaire, comme l'ont très bien expliqué les deux Envoyés spéciaux, mais également au plan humanitaire, puisque la situation dans ce domaine est effroyable. Elle doit donc continuer d'être au cœur de nos efforts. Ce sera, en tout cas, le cas pour mon gouvernement. Nous devons également avoir conscience que notre crédibilité, en tant que Conseil de sécurité, est en jeu, compte tenu des résolutions déjà adoptées et des ressources que nous y consacrons et que nous sommes disposés à y consacrer.

Il nous faut en fait adapter notre démarche, afin de gagner en efficacité, car, pour l'heure, le fossé est grand entre nos intentions et nos résultats. À cet égard, je crois que les deux Envoyés spéciaux nous ont donné matière à réflexion, et à une réflexion minutieuse. Je voudrais, une fois encore, les remercier pour leurs efforts et pour leurs exposés d'aujourd'hui. Mon pays a pour eux beaucoup d'estime.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Eliasson pour qu'il réagisse aux observations et aux questions qui ont été formulées.

**M. Eliasson (parle en anglais) :** Je remercie les membres du Conseil de sécurité des observations très constructives et productives qu'ils ont faites et du ferme appui qu'ils ont exprimé en faveur de notre travail. Je crois que nous avons identifié certaines des orientations que nous devons suivre à l'avenir.

Je suis heureux que les membres aient repris les six points que j'ai mentionnés dans mon exposé. S'agissant de l'un de ces points, à savoir la relation nord-sud et l'Accord de paix global, je tiens à donner des informations supplémentaires aux membres. Cette relation est essentielle pour le Darfour et, bien sûr, pour le Soudan dans son ensemble.

S'agissant du mandat confié au nouveau médiateur en chef conjoint, poste dont nous avons depuis longtemps proposé la création, nous allons demander qu'il tienne compte des dimensions régionale et nationale des questions. Ces dimensions ne figuraient pas dans notre mandat, mais nous espérons qu'à l'issue de ce débat, cela sera considéré comme une étape constructive. D'une certaine manière, le mandat a été élargi, pas formellement, ce qui contraindrait le médiateur à examiner ces questions en détail, mais on ne peut tout simplement pas examiner la question du Darfour sans tenir compte de la relation

qu'il entretient avec le Tchad, par exemple, et avec l'Accord de paix global.

Un autre élément que je voudrais mentionner pour répondre à la question posée par mon ami, M. Kumalo, a trait aux mesures d'incitation positive et négative ainsi qu'aux décisions prises par le Conseil ou aux pressions qu'il exerce. C'est une question à laquelle il nous est difficile de répondre à M. Salim et à moi. Nous sommes des médiateurs, nous rapprochons les parties. Nous essayons de présenter de manière équitable la situation, mais il appartient au Conseil de sécurité d'en tirer les conclusions. Je dois dire toutefois qu'il nous a été utile, au cours de nos pourparlers, de savoir et de rappeler aux parties que le Conseil doit prendre certaines mesures et dispose de différents instruments. Je me souviens notamment de la déclaration présidentielle publiée le 24 octobre 2007 par le Conseil de sécurité où il a été dit que les parties – y compris bien sûr le Gouvernement et les mouvements – qui s'opposent au processus politique, à l'opération de maintien de la paix ou aux opérations humanitaires feront l'objet de mesures de la part du Conseil de sécurité. M. Salim et moi l'avons parfois rappelé aux parties et cela a certainement eu un effet. Je pense qu'un débat analogue devrait être engagé maintenant.

Je pense qu'il est important que les membres examinent les mesures d'incitation tant positive que négative. Il faut que des pourparlers semblent une option intéressante pour les mouvements également. Je pense que le Gouvernement a un rôle particulier à jouer, pas seulement en tant que partie disposant des ressources et investie de responsabilités pour la sécurité et la prospérité de la nation, mais également en tant que partie à même de communiquer tout au moins certaines idées constructives en matière de partage de pouvoir, de partage des richesses et de sécurité.

Les mouvements ne cessent de demander des réparations pour l'horrible période de 2003 à 2005 et appellent au désarmement des milices Janjaouid. Nous demandons au Gouvernement d'envoyer des signaux plus concrets pour que les mesures d'incitation viennent aussi de lui. Je pense qu'il est important que le Conseil adresse un nouveau rappel, similaire au message figurant dans la déclaration présidentielle du 24 octobre, qui émanerait de son plus récent examen des questions.

On m'a demandé si le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) avait un programme national. Oui, il

a un programme national, et je pense que c'est l'une des raisons pour lesquelles le Gouvernement réagit plus fermement à l'égard du MJE qu'à l'égard d'autres mouvements, outre le fait évidemment qu'il y a eu une attaque contre Omdurman, au voisinage de Khartoum, il y a seulement quelques semaines.

Je suis prêt à affirmer que nous devrions probablement continuer d'encourager des pourparlers ou un dialogue avec le MJE. Le Gouvernement souhaite maintenant que le MJE figure sur la liste des terroristes. Ce n'est pas une question sur laquelle, en tant que médiateurs, nous souhaitons nous prononcer. Je pense toutefois qu'il est important que les voies de communication soient étendues au MJE conformément à la conclusion que nous tirons généralement dans les conflits qui sévissent dans d'autres régions du monde, à savoir qu'en fin de compte, il faut parler à son ennemi, que l'on doit parler aux parties concernées si l'on veut mettre fin au conflit.

On a soulevé la question de l'impunité. Une fois encore, cela ne fait pas partie de notre mandat de négociation, mais je souhaite tout de même répéter l'un des points que j'ai mentionnés pendant mon exposé, qui place l'impunité dans un plus large contexte. J'ai dit que le respect des droits de l'homme et l'état de droit sont cruciaux pour établir la confiance et pour permettre un processus politique crédible et la réconciliation. Nous avons soulevé ce point dans une perspective générale, où il me semble qu'il était approprié.

Mon dernier point est lié à l'excellente synthèse que le Président a faite de notre débat. Je pense qu'il est important de ne pas sombrer dans le désespoir et la passivité. Au contraire, au moment où la situation a atteint un tel degré de gravité et où notre marge de manœuvre est si étroite – nous nous sommes rendus sur le terrain, nous avons vu des femmes pleurer en réclamant de l'eau, nous avons vu des enfants mourir pratiquement devant nos yeux, nous avons vu le désespoir dans les yeux d'un peuple –, je pense qu'il est extrêmement important d'adopter une approche réaliste tant à court terme qu'à long terme. Je pense qu'à court terme, il importe que tout le monde se sente investi de la responsabilité de veiller à ce qu'il n'y ait pas une escalade des hostilités, que nous prenions des mesures dans le sens d'une cessation des hostilités, et que nous soyons très durs avec tous ceux qui choisissent l'option militaire.

Il n'y a pas de solution militaire aux problèmes du Darfour. Nous devons le démontrer, et je pense que nous devons le démontrer non seulement en tant que médiateurs, Conseil de sécurité ou Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, mais également sur le plan individuel, en tant que représentants de nations qui, comme c'est votre cas, Monsieur le Président, siègent dans cet organe extrêmement puissant, responsable de la paix et de la sécurité internationales.

Je pense donc que nous devons également mobiliser les moyens de pression et l'influence dont disposent nos pays chacun pour son compte. Ce n'est qu'en faisant solidement front pour dénoncer l'insécurité et mettre un terme à l'escalade que nous pourrions apporter une contribution. C'est ainsi, comme vous venez de le dire, Monsieur le Président, que nous parviendrons à créer l'environnement permettant de prendre des mesures à moyen terme, mais aussi rapidement que possible, pour un processus politique crédible. Je pense que c'est le programme à suivre. Cela ne nous pousse pas au désespoir; il s'agit plutôt d'une approche réaliste. Occupons-nous de la sécurité et prenons la voie qui mène à un processus politique crédible.

C'est sur ces observations que je remercie le Conseil d'avoir convoqué cette réunion et de nous avoir donné l'occasion de tenir ce débat avec autant de franchise et de transparence que nous l'avons fait aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je remercie M. Eliasson des précisions qu'il a apportées et des réponses qu'il a fournies.

Je donne maintenant la parole à M. Salim afin qu'il réponde aux observations qui ont été faites et aux questions posées.

**M. Salim** (*parle en anglais*): Comme mon collègue, je voudrais remercier le Conseil de nous avoir donné cette occasion, ainsi que pour le sérieux avec lequel il examine cette question. Je vais répondre brièvement à des questions spécifiques qui ont été soulevées, notamment le lien existant entre le processus politique et la question de la sécurité.

Dans l'idéal, nous obtiendrions un accord, et ensuite la vie serait beaucoup plus facile pour tout le monde, surtout pour les soldats de la paix. Mais c'est dans l'idéal. Sur le terrain, nous voyons qu'à moins de régler la question de la sécurité, le processus politique devient impossible.

Où que nous allions, quel que soit la question dont nous débattions, que ce soit avec les représentants des personnes déplacées ou les représentants de la société civile, qu'il s'agisse des secteurs dont j'ai parlé dans ma déclaration, des secteurs placés sous le contrôle du Gouvernement ou de ceux contrôlés par les rebelles, tout le monde a parlé de la sécurité, encore de la sécurité, et toujours de la sécurité. La question de la sécurité devient donc fondamentale. En conséquence, la question du déploiement rapide de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour devient importante.

Je tiens à dire une chose de plus à cet égard. La Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) était sur place, et a fait beaucoup dans des circonstances très, très difficiles. Mais la MUAS a commencé à perdre sa crédibilité car elle ne disposait pas des ressources et de l'équipement nécessaires. On craint donc que si rien n'est fait pour renforcer considérablement la MINUAD, elle ne se heurte aux mêmes problèmes que la MUAS. J'ai mentionné plus tôt l'euphorie des attentes. Quand nous étions au Darfour, tout le monde attendait la MINUAD. Tout le monde disait à quel point il était important d'avoir la MINUAD. Mais dès qu'ils commencent à voir que la différence entre la MINUAD et la MUAS est vraiment petite, il y aura un problème. Je pense donc qu'il est dans l'intérêt non seulement du processus de paix, mais aussi de la crédibilité du Conseil de sécurité cette question soit examinée efficacement.

L'implication de la société civile est donc selon moi une nécessité absolue et, comme l'a fait observer Jan, au départ, le Gouvernement et les mouvements étaient totalement opposés à l'idée de faire participer la société civile. Aujourd'hui, l'on commence à voir certains changements. Comme il l'a dit, le Gouvernement soudanais nous a dit clairement qu'il appuie l'idée d'associer la société civile. Mais en dernière analyse, il faut associer ces acteurs parce que ni le Gouvernement ni les mouvements ne peuvent prétendre représenter exclusivement le peuple du Darfour. Qu'il s'agisse de dirigeants traditionnels ou d'organisations issues de la société civile, il existe des individus qui veulent la paix. La situation qui règne au Darfour met en évidence un élément: la population du Darfour veut la paix, indépendamment de son affiliation politique ou du lieu où elle réside.

S'agissant des mesures d'incitation ou de dissuasion, je pense que mon ami Jan a répondu à juste titre à cette question. Il a parlé de « mesures

d'incitation et de dissuasion ». Dans mon exposé, j'ai utilisé les termes « encourager et décourager ». Mais en fait, ce que nous voulons dire, c'est que le Conseil doit être en mesure d'agir. Humblement, je voudrais mettre en garde contre des avertissements répétés qui n'ont aucune suite, des avertissements qui consistent à dire « si vous faites cela, quelque chose va se produire; si vous ne le faites pas, quelque chose d'autre va se produire ». Et rien ne se produit. C'est non seulement la crédibilité du Conseil qui est en jeu, mais aussi la capacité de ceux qui prennent part au processus de paix qui est affectée. Je dirais par conséquent qu'effectivement, il faut des encouragements ou des mesures d'incitation, mais il faut également prendre des mesures de dissuasion et décourager.

Concernant la question de l'inclusion, je pense, comme l'a également dit Jan, que l'inclusion est très importante. Nous connaissons la position du Gouvernement soudanais. Nous savons ce qu'il ressent après l'attaque contre Omdurman. Mais la réaction de la communauté internationale a été rapide. Au-delà de cette situation, l'on ne peut pas dire qu'une partie doit être exclue. Je pense que c'est le Mouvement lui-même qui devrait se retirer du processus. Il ne faudrait pas commencer à écarter des personnes des négociations, notamment un mouvement qui bénéficie d'un certain appui – même si je comprends bien, comme cela a été expliqué, que l'on a le sentiment que les desseins du MJE vont au-delà du Darfour.

Pour répondre spécifiquement au représentant du Costa Rica, je dirai ceci : dans nos deux exposés, nous avons dit clairement que la responsabilité principale de la situation au Darfour doit incomber au Gouvernement soudanais. Dans certains domaines, le Gouvernement n'a pas réagi comme nous l'espérons. Par exemple, chaque fois que nous nous sommes rendus à Khartoum, nous avons demandé que le Gouvernement s'abstienne de procéder à des bombardements aériens. Nous avons indiqué clairement que la riposte devait être proportionnée. Que veut-on dire par là? Si, par exemple, il y a une attaque du MJE, il est logique que le Gouvernement soudanais exerce son droit de

légitime défense. Mais lorsque l'on commence à utiliser les forces aériennes et qu'elles ne touchent pas seulement le Mouvement mais aussi des civils ordinaires, alors il y a problème. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur ce point.

Deuxièmement, à ce stade, lorsqu'il est question de négociations, il est très difficile de tenir le Gouvernement soudanais responsable, car il ne cesse d'annoncer qu'il est prêt à négocier. L'on peut se dire, bien qu'ils disent qu'ils sont disposés à négocier, sans doute dans leurs cœurs et leurs esprits, les responsables gouvernementaux ne sont pas prêts. Il n'est guère possible de discuter sur cette base. On ne peut négocier que sur une base réelle. Je pense qu'il importe de parvenir à un stade où le Gouvernement soudanais sera mis à l'épreuve, et ne peut être mis à l'épreuve qu'au cours de négociations : quel est votre point de vue sur le partage du pouvoir? Quel est votre point de vue sur le partage des richesses? Que pensez-vous de la question de la sécurité? À partir du moment où l'on atteint ce stade, l'on est en mesure de dire si le Gouvernement soudanais coopère ou non sur la question des négociations.

Enfin, au cours de ma brève expérience sur le dossier du Darfour, j'ai compris ceci : lorsque l'on parle de mesures d'incitation et de dissuasion, elles doivent être appliquées de manière universelle. Même si, comme je l'ai dit, il incombe au premier chef au Gouvernement soudanais de faire avancer la situation, il serait faux d'imaginer que d'un côté, il y a tous les bons et de l'autre tous les méchants. Cela n'est pas le cas. En d'autres termes, il vous faut gérer les bons et les méchants où qu'ils se trouvent, qu'ils appartiennent au Gouvernement ou aux mouvements.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Salim de ses observations et éclaircissements.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 12 h 45.*